

2022



La statistique suisse du tourisme 2022



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Domaine «Tourisme»

Publications actuelles sur des thèmes apparentés

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, veuillez passer commande par téléphone (+41 58 463 60 60) ou par e-mail (order@ bfs.admin.ch).

Communiqué de presse annuel sur l'hôtellerie

Neuchâtel 2023, 6 pages, N° 2023-0395-f
(Communiqué de presse)

Communiqué de presse annuel sur la parahôtellerie

Neuchâtel 2023, 9 pages, N° 2023-0401-f
(Communiqué de presse)

Voyages de la population résidante suisse en 2022

Neuchâtel 2023, 6 pages, numéro OFS: 503-2200

Domaine «Tourisme» sur Internet

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → 10 – Tourisme
ou www.tourisme.bfs.admin.ch

La statistique suisse du tourisme 2022

Contenu Yves Strauss, OFS; Isabelle Portenier, OFS;
Christof Seewer, OFS; Valentin Udriot, OFS;
Jerry Suk, OFS; Hüseyin Dagdas, OFS
Éditeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Neuchâtel 2024

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements: Yves Strauss, OFS, tél. +41 58 463 65 73
Contenu: Yves Strauss, OFS; Isabelle Portenier, OFS;
Christof Seewer, OFS; Valentin Udrion, OFS; Jerry Suk, OFS;
Hüseyin Dagdas, OFS
Série: Statistique de la Suisse
Domaine: 10 Tourisme
Langue du texte original: français
Mise en page: Publishing et diffusion PUB, OFS
Graphiques: Publishing et diffusion PUB, OFS
En ligne: www.statistique.ch
Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@ bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 60 60
Impression réalisée en Suisse
Copyright: OFS, Neuchâtel 2024
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée.
Numéro OFS: 1072-2200
ISBN: 978-3-303-10482-8

Tourisme

2022

10 Tourisme



55,6 mios

de nuitées dans l'hébergement touristique

① Suisse	33,4 mios
② Europe	15,5 mios
③ Amérique	3,3 mios
④ Asie	2,9 mios
⑤ Afrique et Océanie	0,5 mios



Voyages de la population résidante suisse

Nombre de voyages par personne et par an

24
8,0
sans nuitée

2,6
avec nuitées

Dépenses journalières par personne lors de voyages privés avec nuitées

143 francs
Voyages en Suisse

212 francs
Voyages à l'étranger

Part des voyages avec nuitées effectués à l'étranger

60%

Fr. 19,6 mrds



Valeur ajoutée brute du tourisme

166 627

Nombre d'emplois dans le tourisme (EPT)



+2,3%

Évolution des prix à la consommation dans l'hébergement touristique (2021/2022)

Contact: info-tour@ bfs.admin.ch | La somme des chiffres absolus indiqués diffère parfois du total du fait que les chiffres ont été arrondis.
Sources: OFS – Statistique de l'hébergement touristique, Statistique de la parahôtellerie, Comportement en matière de voyages, Indicateurs annuels du compte satellite du tourisme, Indice des prix à la consommation

Table des matières

1	Introduction	7	3	Comportement en matière de voyages de la population résidante suisse en 2022	28
1.1	Objectifs	7	3.1	Voyages avec nuitées	28
1.2	Organisation	7	3.1.1	Destinations	29
1.3	Statistiques principales et indicateurs du secteur du tourisme	7	3.1.2	Durée des voyages	29
1.3.1	Statistique de l'hébergement touristique	7	3.1.3	Hébergement	30
1.3.2	Statistique de la parahôtellerie	7	3.1.4	Principal moyen de transport	30
1.3.3	Enquête sur le comportement en matière de voyages de la population résidante suisse	7	3.1.5	Évolution des voyages avec nuitées	31
1.3.4	Indicateurs annuels du compte satellite du tourisme	7	3.2	Voyages d'une journée	31
2	Statistiques de l'hébergement touristique	9	4	Indicateurs annuels du compte satellite du tourisme	32
2.1	L'hébergement touristique en Suisse	9	4.1	Valeur ajoutée brute du tourisme	32
2.1.1	Demande dans l'hébergement touristique	10	4.2	Demande touristique	33
2.1.2	Demande suisse et étrangère	10	4.3	Emplois dans le tourisme	34
2.1.3	Ventilation mensuelle de la demande	11	5	Indicateurs économiques	35
2.1.4	Évolution de la demande dans les pays limitrophes de la Suisse	11	5.1	Produit intérieur brut en terme réel	35
2.2	Résultats pour l'hôtellerie	11	5.2	Indice du climat de consommation	36
2.2.1	Offre en 2022	11	5.3	Dépenses de consommation finale des ménages	36
2.2.2	Évolution générale de l'offre	12	5.4	Indice suisse des prix à la consommation	37
2.2.3	Évolution générale de la demande	12	5.5	Indice des prix à la consommation harmonisé	38
2.2.4	Évolution de la demande indigène et étrangère	14	5.6	Indices des niveaux de prix en comparaison internationale	38
2.2.5	Évolution de la demande selon les continents de provenance des hôtes	15			
2.2.6	Évolution de la demande par région touristique	17			
2.2.7	Durée de séjour	18			
2.2.8	Taux d'occupation des chambres	18			
2.2.9	Évolution de la demande dans les pays limitrophes de la Suisse	19			
2.3	Résultats pour la parahôtellerie	20			
2.3.1	Offre dans la parahôtellerie	20			
2.3.2	Demande dans la parahôtellerie	21			
2.3.3	Ventilation mensuelle de la demande	24			
2.3.4	Durée de séjour dans la parahôtellerie	25			
2.3.5	Évolution de la demande dans les pays limitrophes de la Suisse	27			

6	Remarques générales	39
6.1	Enquêtes	39
6.1.1	Considérations historiques concernant l'enquête sur l'hébergement touristique (HESTA)	39
6.1.2	Considérations historiques concernant l'enquête de la parahôtellerie (PASTA)	39
6.1.3	Comportement en matière de voyages de la population résidante suisse	39
6.1.4	Remarques méthodologiques concernant la statistique de tourisme monétaire	40
6.2	Diffusion des données	40
6.3	Signes utilisés dans les tableaux	40

Glossaire	41
------------------	----

Tableaux de données en rapport avec la publication:

<https://dam-api.bfs.admin.ch/hub/api/dam/assets/orderNr:1072-2200/appendix>

1 Introduction

1.1 Objectifs

La publication de la statistique suisse du tourisme a pour objectif premier d'offrir une vue d'ensemble synthétisée du secteur touristique. Sa fonction est de réunir les résultats de différentes statistiques de l'Office fédéral de la statistique (OFS) spécifiques au domaine du tourisme et d'en présenter un aperçu détaillé.

1.2 Organisation

La présente publication décrit les résultats des statistiques du tourisme en Suisse établies par l'OFS. La première partie porte sur la statistique de l'hébergement touristique (hôtellerie et parahôtellerie) et présente les principaux résultats de l'année 2022. La deuxième partie concerne l'enquête 2022 sur le comportement en matière de voyages de la population suisse. Les indicateurs annuels du compte satellite du tourisme, en troisième partie, renseignent sur des valeurs mesurant l'influence économique du tourisme en Suisse. Quant à la quatrième partie, elle présente une série d'indicateurs économiques permettant de contextualiser dans un cadre plus large les résultats des statistiques du tourisme. Jusqu'en 2015, seuls les hôtels, les établissements de cure, les auberges de jeunesse et les terrains de camping ont fait l'objet de relevés dans le cadre de la statistique de l'hébergement touristique. Depuis 2017, la statistique de la parahôtellerie présente également des informations sur les logements de vacances et sur les hébergements collectifs.

1.3 Statistiques principales et indicateurs du secteur du tourisme

1.3.1 Statistique de l'hébergement touristique

La statistique de l'hébergement touristique observe mensuellement l'état et l'évolution de l'offre et de la demande dans l'hôtellerie en Suisse. Les variables principales de l'offre sont le nombre d'établissements, de chambres et de lits, tandis qu'en matière de demande, les arrivées et nuitées selon le pays de provenance des hôtes sont présentés. Ces résultats sont diffusés chaque mois à l'échelle nationale, ainsi qu'aux niveaux des grandes régions, des régions touristiques, des cantons et des communes.

1.3.2 Statistique de la parahôtellerie

La statistique de la parahôtellerie a pour but de présenter l'état et l'évolution de l'offre (annuellement) et la demande (mensuellement) des logements de vacances exploités commercialement, des hébergements collectifs et des terrains de camping de Suisse. Ses variables principales sont, au niveau de l'offre, le nombre d'unités d'hébergements ainsi que le nombre de lits et, pour la demande, les arrivées et nuitées selon la provenance des hôtes. En plus d'être publiés au niveau national, les résultats définitifs sont également diffusés au niveau des grandes régions ainsi que par région touristique (uniquement pour les terrains de camping).

1.3.3 Enquête sur le comportement en matière de voyages de la population résidante suisse

L'enquête sur le comportement en matière de voyages analyse la mobilité de la population résidante suisse en dehors de ses déplacements quotidiens. Les données sont collectées annuellement auprès d'un échantillon de la population. L'enquête fournit des informations sur le nombre de voyages effectués, leurs caractéristiques et le profil des voyageurs. Elle renseigne notamment sur la durée, la destination et le but des voyages, les moyens de transport utilisés et les modes d'hébergement éventuels. Elle renseigne également sur les voyageurs en fonction du sexe, de la langue, de l'âge et de plusieurs autres variables.

1.3.4 Indicateurs annuels du compte satellite du tourisme

Les indicateurs annuels du compte satellite du tourisme fournissent, sous une forme simplifiée, de premières estimations des principaux agrégats des produits touristiques les plus importants. La production de ces indicateurs annuels se concentre sur l'estimation directe des trois grandeurs clés du compte satellite du tourisme: la valeur ajoutée brute du tourisme, la demande touristique et les emplois liés au tourisme en équivalents plein temps. Ces valeurs de référence permettent de mesurer l'influence économique du tourisme en Suisse.

2 Statistiques de l'hébergement touristique

2.1 L'hébergement touristique en Suisse

Les années 2020 et 2021 ont été marquées au niveau national comme international par la crise sanitaire et économique liée à la pandémie du COVID-19. Les différentes mesures prises par la Suisse et les états étrangers ont eu une influence directe sur le secteur touristique dans son ensemble et plus particulièrement celui de l'hébergement touristique. Les résultats statistiques pour ces années reflètent les effets négatifs de cette situation exceptionnelle sur ce secteur avec très souvent des valeurs « extrêmes » jamais observées par le passé. Il n'est pas possible de dresser une liste de mesures prises au niveau international. Toutefois, une chronologie de celles édictées en Suisse livre une contextualisation pertinente pour l'interprétation des résultats.

Chronologie:

2020

- Fin février:** Le Conseil fédéral déclare la Suisse en «situation particulière». Les premières annulations d'événements, conférences et séminaires sont observées.
- Mars:** Le Conseil fédéral déclare la «situation extraordinaire». Le semi-confinement est instauré. Les restaurants, les magasins, les marchés et les installations de loisirs, ainsi que les commerces où les règles de distance ne peuvent être respectées doivent fermer. Les hôtels restent toutefois ouverts. Les frontières avec tous les pays voisins sont contrôlées.
- Mai:** Assouplissement de certaines mesures sanitaires. Les magasins, les écoles obligatoires mais aussi les musées, les bibliothèques, les restaurants et les salles de sport peuvent rouvrir progressivement mais avec des mesures de protection sanitaires strictes.
- Juin:** Le Conseil fédéral met fin à la situation extraordinaire. Les établissements de loisirs et les autres attractions touristiques peuvent rouvrir leurs portes. Les rassemblements spontanés sont à nouveau autorisés jusqu'à 30 personnes et il est possible d'organiser des manifestations réunissant jusqu'à 300 personnes. Les restrictions d'entrée sur le territoire suisse sont levées pour l'ensemble des États Schengen.

Octobre–

novembre:

Début de la deuxième «vague» du COVID-19. Réintroduction progressives de mesures sanitaires cantonales et fédérales.

Décembre:

La situation épidémiologique se dégrade. Le Conseil fédéral renforce les mesures sanitaires. Les magasins dit «non-essentiels», les restaurants, les installations de loisirs et sportives et les centres de culture sont fermés. Les stations de ski restent toutefois ouvertes ainsi que les hôtels et leurs infrastructures (restaurant, fitness, wellness, etc.) à disposition de leurs clients.

2021

Février:

Le Conseil fédéral opte pour un déconfinement par étapes.

Mars:

Réouverture de tous les magasins, musées, bibliothèques, lieux extérieurs de loisirs.

Avril:

Réouverture des terrasses, des cinémas, des théâtres et des stades de football, à des conditions strictes.

Fin mai:

Les restaurants et les centres thermaux peuvent rouvrir et les événements publics accueillir jusqu'à 300 personnes.

Juin:

Les conditions d'entrée en Suisse seront assouplies dès le 28 juin. L'interdiction d'entrée est notamment levée pour les voyageurs venant d'un État non membre de l'espace Schengen s'ils sont vaccinés.

Septembre:

4^e vague du COVID-19, réintroduction progressive de mesures sanitaires cantonales et fédérales.

Décembre:

Application renforcée du certificat vaccinal à l'intérieur et télétravail obligatoire.

2022

Mi-février:

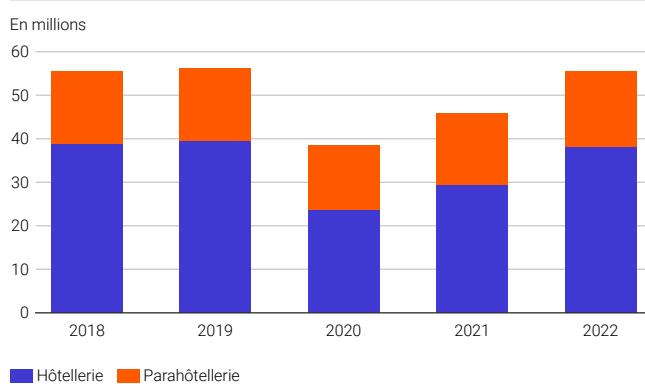
Levée des principales mesures de lutte contre la pandémie de coronavirus. Seuls l'isolement des personnes dépistées positives et le port du masque obligatoire dans les transports publics et dans les établissements de santé sont maintenus jusqu'à fin mars 2022.

2.1.1 Demande dans l'hébergement touristique

En 2022, l'hébergement touristique en Suisse, qui comprend le secteur de l'hôtellerie et celui de la parahôtellerie, affiche un total de 55,6 millions de nuitées (G2.1.1) soit 21,3% de plus qu'en 2021. Avec ce résultat, la demande dans l'hébergement touristique en Suisse revient à un niveau semblable à celui avant le COVID-19. Même si un écart de -1,1% par rapport à 2019 est encore observé, la demande en 2022 est toutefois légèrement supérieure (+0,5%) à celle de 2018. L'hôtellerie représente en 2022 la plus grande part de la demande dans l'hébergement touristique avec 68,7% des nuitées enregistrées.

Nuitées dans l'hébergement touristique

G2.1.1



Sources: OFS – statistique de l'hébergement touristique (HESTA), statistique de la parahôtellerie (PASTA)

© OFS 2024

2.1.2 Demande suisse et étrangère

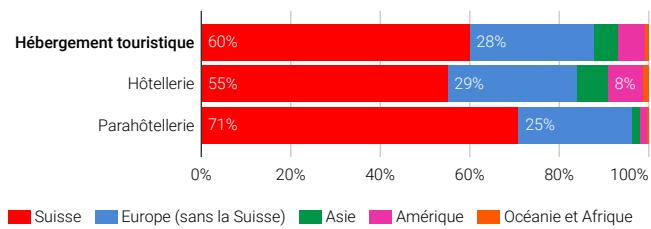
En 2022, la clientèle suisse représente 60,0% des nuitées enregistrées dans l'hébergement touristique suisse (G2.1.2). Suite à un léger recul en 2020 (-3,7%), la demande suisse augmente fortement en 2021 (+21,3%) et dépasse ainsi largement les valeurs de 2018 et 2019 (respectivement +20,0% et +16,8%). Elle connaît ensuite un tassement en 2022 (-2,6%), mais ici aussi le niveau reste très supérieur à la période avant COVID-19. Après une chute historique de 61,9% en 2020, la clientèle étrangère connaît à nouveau une augmentation (+13,1%) en 2021 qui s'accentue fortement en 2022 (+91,8%). Elle reste toutefois près de 17% en dessous des niveaux de 2018 et 2019. Au sein de la clientèle étrangère, ce sont les hôtes européens qui ont généré en 2022 le plus de nuitées avec une part de 27,8% de la demande totale. La demande dans le secteur de la parahôtellerie provient majoritairement des hôtes suisses (70,9%) (G2.1.2). Cette part est également majoritaire dans le secteur hôtelier mais sensiblement moins haute (55,1%) (G2.1.2).

Le saviez-vous?

Dans l'hébergement touristique, la clientèle asiatique représente 5,3% des nuitées en 2022.

Nuitées, selon la provenance des hôtes, en 2022

G2.1.2



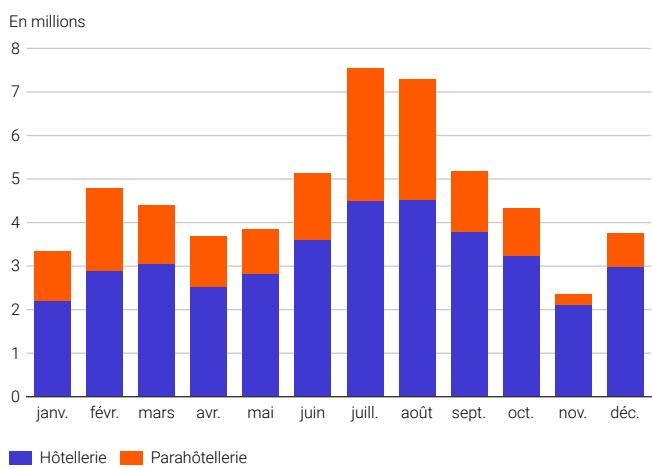
Sources: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA), statistique de la parahôtellerie (PASTA)

© OFS 2024

2.1.3 Ventilation mensuelle de la demande

Durant l'année 2022, c'est au cours des mois de juin à septembre que le plus grand nombre de nuitées est enregistré dans l'hébergement touristique en Suisse (G2.1.3). À eux seuls, ces quatre mois comptabilisent 25,2 millions de nuitées, soit plus de 45% de la demande annuelle.

Ventilation mensuelle des nuitées dans l'hébergement touristique, en 2022 G2.1.3



Sources: OFS – statistique de l'hébergement touristique (HESTA), statistique de la parahôtellerie (PASTA)

© OFS 2024

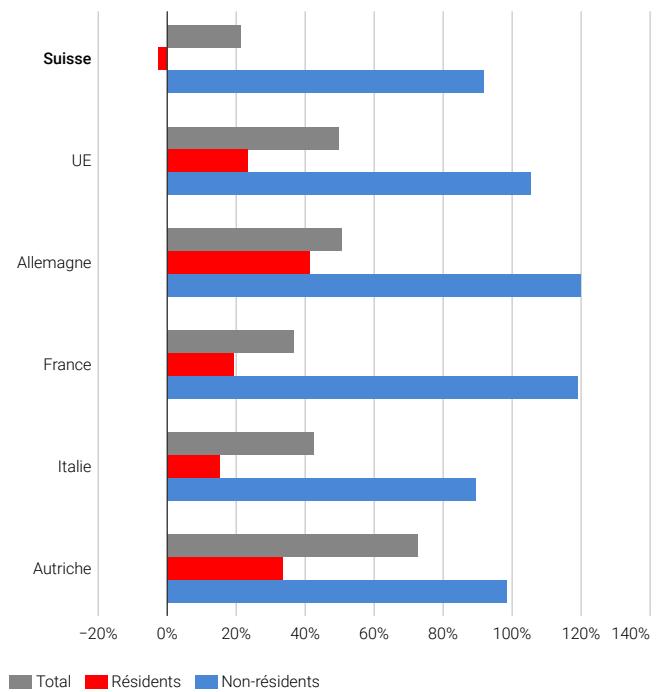
2.1.4 Évolution de la demande dans les pays limitrophes de la Suisse

En comparaison avec les résultats européens (UE), l'hébergement touristique suisse affiche, en 2022, une évolution des nuitées analogue (G2.1.4) mais néanmoins bien moins marquée, avec une hausse de 21,3% (contre +49,7% pour l'UE) par rapport à 2021. Tous les autres pays limitrophes connaissent également des hausses supérieures à celle de la Suisse.

En 2022, au niveau européen comme en Suisse, les nuitées générées par les non-résidents augmentent fortement (respectivement +105,5% et +91,8% par rapport à 2021). Cependant pour la Suisse, contrairement à l'UE (+23,4%), les nuitées des résidents affichent une baisse (-2,6%). Les pays limitrophes connaissent de fortes augmentations des nuitées des résidents.

Évolution des nuitées dans l'hébergement touristique, selon les pays, de 2021 à 2022

G2.1.4



Sources: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA), statistique de la parahôtellerie (PASTA); Eurostat

© OFS 2024

2.2 Résultats pour l'hôtellerie

2.2.1 Offre en 2022

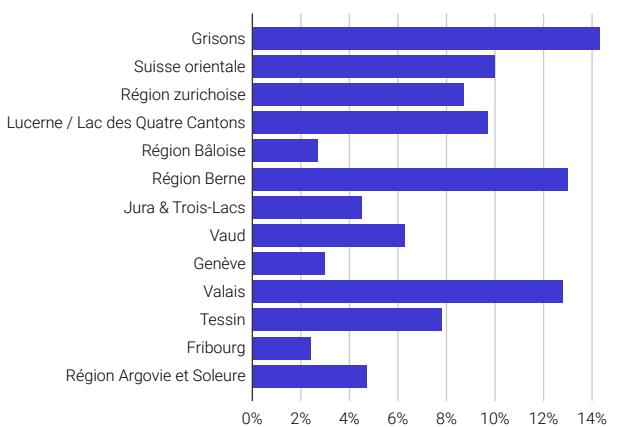
Au cours de l'année 2022, il a été dénombré en moyenne annuelle 4020 hôtels et établissements de cure ouverts en Suisse, ce qui correspond à 131 486 chambres et 257 641 lits disponibles (G2.2.1a). Le nombre d'établissements ouverts en 2022 est légèrement supérieur à celui de 2021 (3919) mais reste très en dessous de 2019 (4234). En raison de la crise du COVID-19, un grand nombre d'établissements ont fermé temporairement en 2020 et 2021. La répartition des établissements diffère selon les régions touristiques. En 2022, les Grisons en possèdent la plus importante part (14,3%), suivie par la Région Berne (13,0%). Au niveau national, un établissement hôtelier possède en 64,1 lits disponibles (G2.2.1b).

Le saviez-vous?

La Région zurichoise est la région touristique avec le plus de chambres en Suisse, soit 20 050 chambres disponibles.

Établissements ouverts dans l'hôtellerie par région touristique, en 2022

G2.2.1a



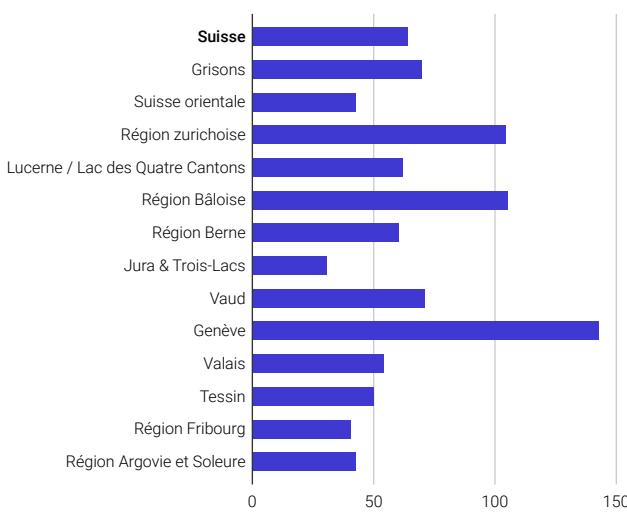
Nombre total d'établissements ouverts: 4020

Source: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)

© OFS 2024

Nombre moyen de lits disponibles par établissement dans l'hôtellerie, par région touristique, en 2022

G2.2.1b



Sources: OFS – statistique de l'hébergement touristique (HESTA)

© OFS 2024

2.2.2 Évolution générale de l'offre

En 2022, un total de 4498 établissements et 143 312 chambres a été recensé dans l'hôtellerie en Suisse. En comparaison avec 2021 (G2.2.2a), le nombre d'établissements a un peu diminué (-76 unités/-1,7%) alors que le nombre de chambres a légèrement augmenté (+570/+0,4%). Au niveau des régions touristiques, l'offre, en termes d'établissements, est en baisse dans onze régions sur treize entre 2021 et 2022. Pour les deux restantes, il a uniquement augmenté d'une unité. En ce qui concerne les chambres, sept régions sur treize affichent un nombre de chambres inférieur à l'année précédente.

Sur une période de dix ans (G 2.2.2b), le nombre d'établissements recensés a fortement reculé. En 2013, on dénombrait ainsi 5191 établissements en Suisse, ce qui correspond à une diminution de 693 unités (-13,3%) sur cette période. Pour ce qui est du nombre de chambres, une hausse (+3120 chambres/+2,2%) est observable pour l'année 2022. Sur cette même période, douze régions touristiques voient leur offre diminuer en termes d'établissements. La Suisse orientale affiche le plus fort recul avec 133 établissements en moins (-12,3%). En ce qui concerne les chambres, sept régions touristiques connaissent une hausse. C'est la Région zurichoise qui affiche la plus forte croissance (+4241 unités/+25,6%). À contrario, c'est en Suisse orientale que le recul est le plus marqué (-1263 unités/-12,3%).

Le saviez-vous?

Genève est la seule des treize régions touristiques dont le nombre d'établissements est resté stable lors de la dernière décennie, alors que ce nombre a fortement diminué dans toutes les autres régions.

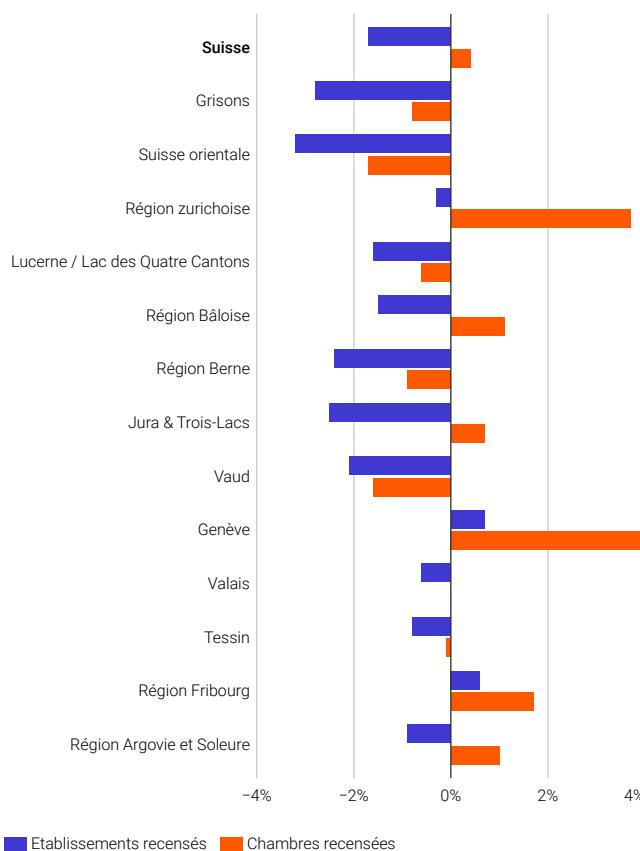
2.2.3 Évolution générale de la demande

Afin de mieux apprécier les résultats de la demande dans l'hôtellerie en Suisse, il convient de les mettre en relation avec les événements économiques et autres faits marquants survenus lors des dernières années.

Les effets de la crise économique mondiale survenue en 2009 ont eu une incidence sur la demande des années qui ont suivi. Ainsi l'année 2011 se caractérise par la forte valorisation du franc suisse face à l'euro et à d'autres devises. Le 6 septembre 2011, l'introduction du taux plancher par la Banque nationale suisse (BNS) stabilise le cours des devises qui reste toutefois toujours bien inférieur aux années précédentes. Le 15 janvier 2015, la BNS annonce l'abandon du taux plancher, ce qui génère une nouvelle appréciation du franc suisse par rapport à l'euro. Les deux années suivantes, l'euro reprend un peu de vigueur face au franc suisse mais sans jamais atteindre son niveau d'avant 2015. Dès fin février 2020, la crise sanitaire bouleverse complètement la société et l'économie. Le secteur touristique tant au niveau national qu'international est affecté très négativement par cette situation exceptionnelle. Même si les mesures contre la pandémie sont quelque peu allégées en Suisse et dans de nombreux pays en 2021, les effets négatifs sur le secteur touristique restent encore très marqués. La situation commence à se normaliser en 2022 mais certains effets négatifs restent encore présents.

Offre par région touristique dans l'hôtellerie: variation de l'offre, de 2021 à 2022

G 2.2.2a



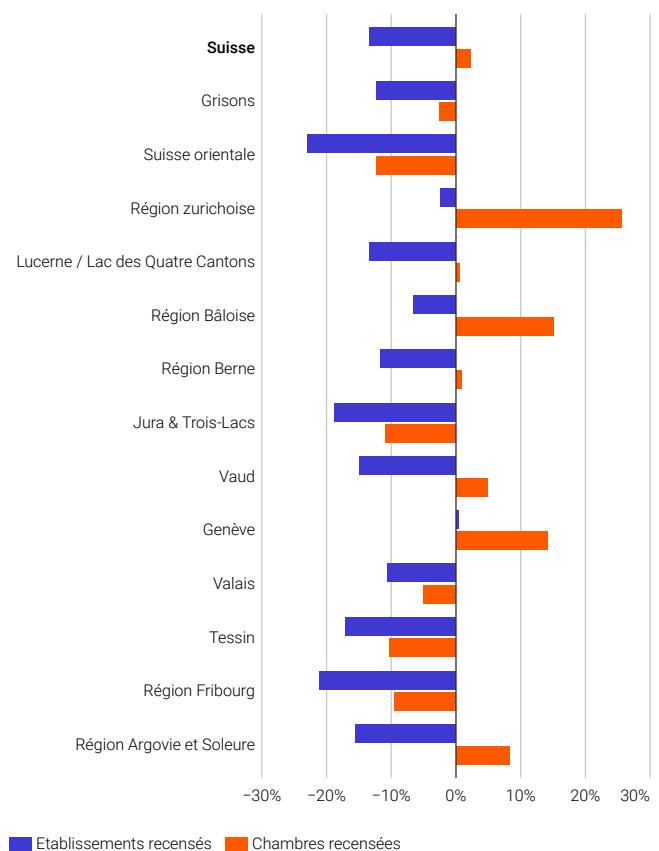
■ Etablissements recensés ■ Chambres recensées

Source: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)

© OFS 2024

Offre par région touristique dans l'hôtellerie: variation de l'offre, de 2013 à 2022

G 2.2.2b



■ Etablissements recensés ■ Chambres recensées

Source: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)

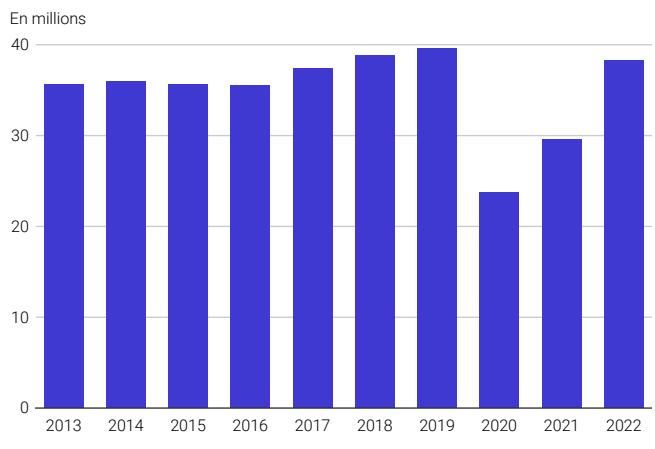
© OFS 2024

Au cours de la dernière décennie, le total des nuitées dans les hôtels et les établissements de cure en Suisse a évolué de manière contrastée (G2.2.3a). La demande connaît une croissance pour les années 2013 (+2,5%) et 2014 (+0,9%) mais en 2015 (-0,8%) et 2016 (-0,3%) des reculs sont observés. Un fort redressement de la demande se produit en 2017 (+5,2%) qui se confirme en 2018 (+3,8%) et en 2019 (+1,9%) où un total de 39,6 millions de nuitées est enregistré, soit un niveau jamais observé jusqu'à lors. En 2020, la demande connaît une chute historique de 40,0% et comptabilise 23,7 millions de nuitées. Pour cette même année, à l'exception des mois de janvier (+7,1) et février (+7,0), de très fortes baisses mensuelles sont observables, s'échelonnant entre -91,8% en avril et -24,9% en juillet. Même si la situation liée au COVID-19 persiste en 2021, les mesures sanitaires sont moins fortes qu'en 2020. L'année 2021 connaît donc une reprise de la demande et totalise 29,6 millions de nuitées, soit une augmentation de 24,6%. Alors que pour les deux premiers mois de l'année d'importantes diminutions de nuitées sont observées par rapport à la même période de 2020, la demande progresse fortement entre mars et juin. Le pic est atteint en avril avec une hausse de plus de 800%. En juillet, la croissance de la demande ralentit (+6,4%), puis progresse de nouveau de manière très marquée entre août et décembre pour se rapprocher des

niveaux de l'année 2019 (G2.2.3b). En 2022, la demande continue sa progression et atteint 38,2 millions de nuitées, soit une hausse de 29,4% (+8,7 millions) par rapport à 2021. Tous les mois de 2022 présentent des augmentations relativement fortes de la demande par rapport à 2021. Les hausses s'échelonnent entre 8,1% (août) et 73,2% (janvier). Même si les sept premiers mois restent encore inférieurs à 2019, les cinq derniers mois de l'année connaissent, quant à eux, un nombre de nuitées encore jamais enregistré lors des trois dernières décennies. Avec ces résultats, la demande retrouve un niveau d'avant-crise sanitaire avec un nombre de nuitées supérieur à celui de 2017. Elle reste néanmoins encore légèrement en dessous de 2018 (-1,5%) et 2019 (-3,3%).

Le saviez-vous?

La saison touristique d'été 2022 (mai à octobre) avec 22,5 millions de nuitées est tout juste après celle de 2019 (-0,8%), la meilleure depuis les 30 dernières années.

Nuitées dans l'hôtellerie, de 2013 à 2022**G2.2.3a**

Source: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)

© OFS 2024

Évolution mensuelle des nuitées dans l'hôtellerie, de 2021 à 2022**G2.2.3b**

Source: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)

© OFS 2024

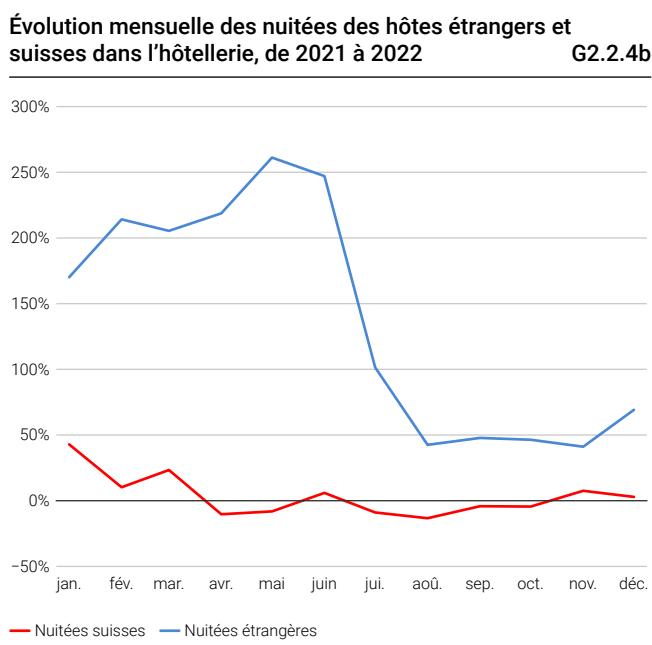
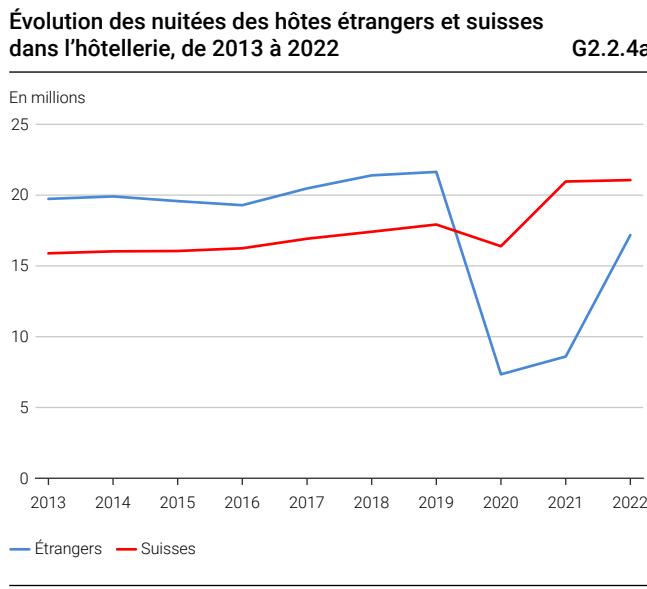
2.2.4 Évolution de la demande indigène et étrangère

Si l'on revient sur les dix dernières années, les demandes étrangère et indigène dans le secteur hôtelier ne suivent pas toujours des tendances analogues (G 2.2.4a). En 2013, un trend positif est observé pour les deux demandes. Il se poursuit en 2014. Alors que la hausse des nuitées continue pour la clientèle indigène en 2015 et 2016, la demande de la clientèle étrangère connaît une régression. En 2017 et 2018 les demandes étrangère et indigène affichent à nouveau une hausse. Cette situation se poursuit en 2019. En effet, les hôtes étrangers enregistrent une croissance de 1,1% et les hôtes suisses une hausse de 2,9%. Les nuitées de la clientèle étrangère (21,6 millions), tout comme celle indigène (17,9 millions) atteignent en 2019 des niveaux encore jamais observés jusque là. En 2020, la demande étrangère chute drastiquement à 7,3 millions de nuitées (-66,1%), de son côté la demande indigène totalise 16,4 millions de nuitées, ce qui constitue une baisse importante (-8,6%/-1,5 million) mais moins drastique. Toutefois la demande se redresse en 2021, surtout pour la clientèle indigène (+27,9%) qui surpassé largement le niveau record de 2019 avec un total de 21,0 millions de nuitées. Avec un total de 8,6 millions de nuitées, la demande étrangère augmente également (+17,1%) mais reste encore très fortement inférieure à celle de 2019. La demande indigène se stabilise en 2022 à 21,1 millions de nuitées (+0,5%), un nouveau record. Avec 17,2 millions de nuitées (+99,8%), la demande étrangère double en 2022 par rapport à 2021. Cependant, le niveau des nuitées de cette clientèle reste 20,6% plus bas que celui de 2019.

Suite à une année 2020 marquée par une chute drastique de la demande et une reprise en 2021, les évolutions mensuelles en 2022 sont contrastées pour la demande indigène alors qu'elles sont fortement positives pour la demande étrangère (G 2.2.4b). Les trois premiers mois de l'année voient le nombre de nuitées suisses augmenter, même de manière marquée en janvier (+42,9%) et en mars (+23,4%), en comparaison avec 2021. Puis, mis à part le mois de juin (+5,9%), tous les mois sont en baisse entre avril et octobre, avec un pic en août (-13,3%). Quant aux deux derniers mois de 2022, ils sont marqués par le retour de la croissance de la demande indigène (+7,5% en novembre et +2,9% en décembre). La croissance de la demande étrangère est forte tout au long de l'année, mais plus particulièrement au cours du premier semestre, avec des hausses proches ou supérieures à 200% selon les mois. Lors du second semestre la croissance ralentit, mais les augmentations restent fortes, s'échelonnant entre 41,1% (novembre) et 101,4% (juillet).

Le saviez-vous?

En juin 2022, la demande étrangère a augmenté de 247,1% par rapport à juin 2021.



2.2.5 Évolution de la demande selon les continents de provenance des hôtes

En 2022, la demande du continent européen (sans la Suisse) affiche 11,1 millions de nuitées, ce qui représente une hausse de 61,6% (+4,2 millions de nuitées) par rapport à 2021 (G 2.2.5a). Malgré cette forte croissance, le niveau de nuitées de 2022 pour cette clientèle reste encore inférieur à celui de 2019 (-9,5%). Les plus grands contributeurs de cette croissance sont le Royaume-Uni et l'Allemagne (+1,0 million chacun/respectivement +308,9% et +39,4%). Le résultat du continent européen doit également être remis dans un contexte temporel plus long. En effet, suite à la crise économique mondiale de 2009 et la forte valorisation du franc suisse face à l'euro en 2011, la demande du continent européen a baissé régulièrement jusqu'en 2016. Elle a connu ensuite une période de stagnation jusqu'en 2019 et n'a jamais retrouvé son niveau d'avant 2009.

Après une chute drastique de la demande (G 2.2.5c) des visiteurs asiatiques en 2020 (-89,2%), un rebond est observé en 2021 (+35,3%). La croissance s'accentue en 2022 avec une augmentation de 1,8 million de nuitées (+232,8%) pour atteindre un total de 2,6 millions d'unités. Les principaux contributeurs à cette hausse sont les Pays du Golfe (+395 000/+92,9%) et l'Inde (+304 000/+399,9%). Malgré cette forte croissance, le niveau de nuitées des hôtes asiatiques reste encore plus de 50% inférieur à celui de 2019. Ceci est principalement expliqué par la demande des visiteurs chinois, qui avec 119 000 nuitées en 2022, reste encore très loin du niveau de 2019 (-91,4%), année où 1,4 million d'unités avait été générées par ces visiteurs.

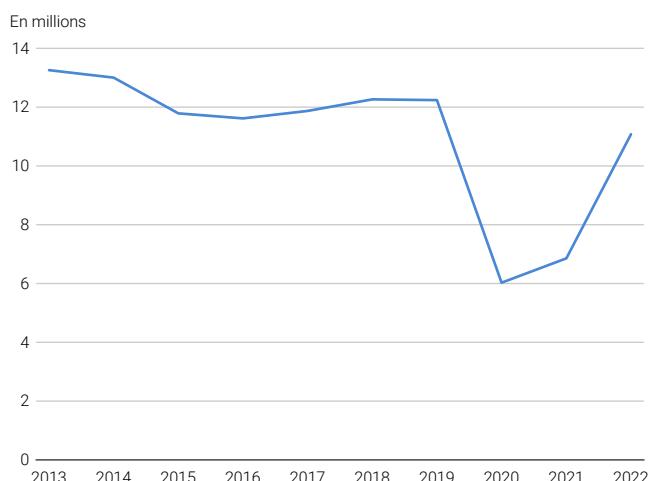
Une forte augmentation est également observable pour la demande des visiteurs du continent américain en 2022 (+2,2 millions de nuitées/+260,7%). La plus forte progression provient de la clientèle des États-Unis (+1,7 million/+276,8%). La demande pour ce continent reste encore légèrement inférieure à 2019 (-8,0%) mais dépasse déjà celle de 2017 (+7,9%). Finalement, les nuitées des hôtes en provenance du continent africain (+141 000 nuitées/+152,7%) ainsi que celles d'Océanie (+191 000/+931,7%) progressent significativement, mais restent toujours en-dessous des niveaux pré-COVID-19.

Le saviez-vous?

La demande provenant de la clientèle des États-Unis d'Amérique a atteint en 2022 son deuxième plus haut niveau des 30 dernières années. Seule l'année 2019 affiche un niveau supérieur.

Évolution des nuitées des hôtes d'Europe dans l'hôtellerie, de 2013 à 2022

G2.2.5a

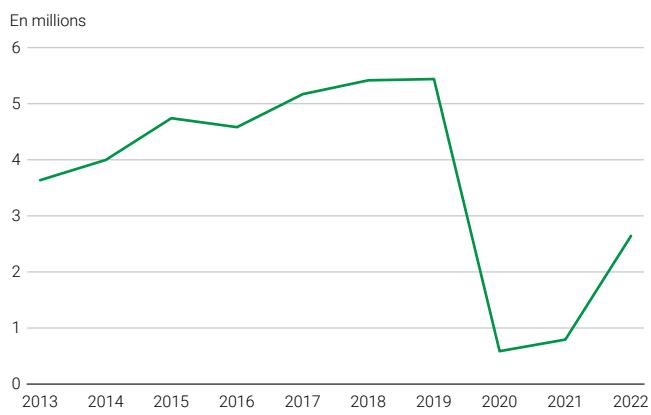


Source: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)

© OFS 2024

Évolution des nuitées des hôtes d'Asie dans l'hôtellerie, de 2013 à 2022

G2.2.5c

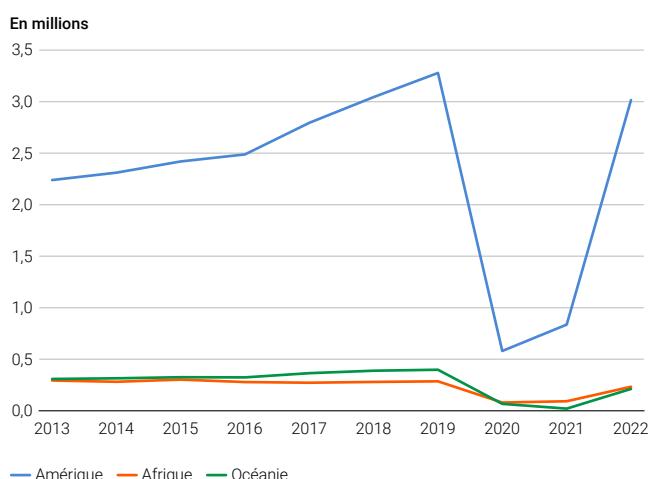


Source: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)

© OFS 2024

Évolution des nuitées des hôtes d'Amérique, d'Afrique et d'Océanie dans l'hôtellerie, de 2013 à 2022

G2.2.5e

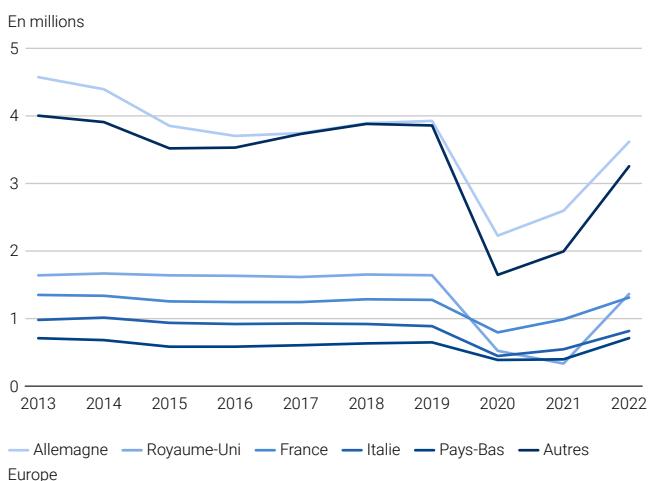


Source: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)

© OFS 2024

Évolution des nuitées des hôtes des principaux pays d'Europe dans l'hôtellerie, de 2013 à 2022

G2.2.5b

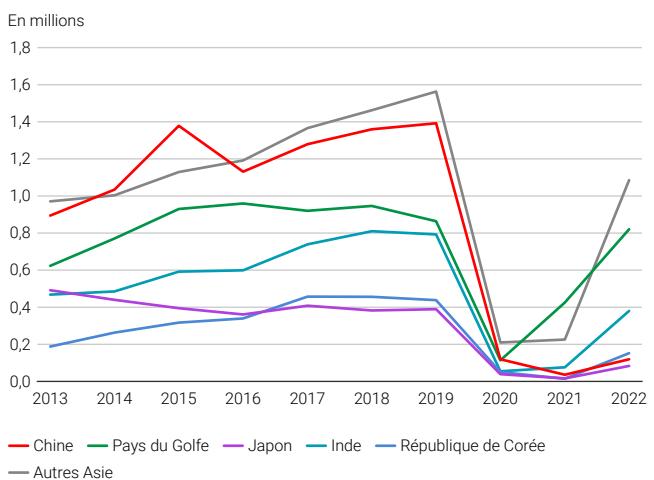


Source: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)

© OFS 2024

Évolution des nuitées des hôtes des principaux pays d'Asie dans l'hôtellerie, de 2013 à 2022

G2.2.5d

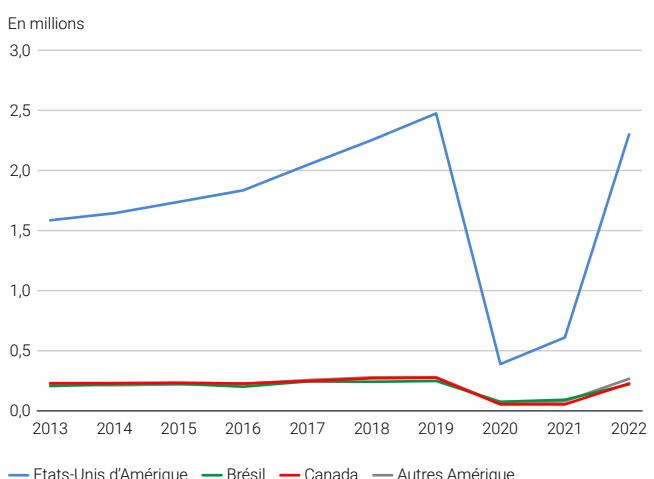


Source: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)

© OFS 2024

Évolution des nuitées des hôtes des principaux pays d'Amérique dans l'hôtellerie, de 2013 à 2022

G2.2.5f



Source: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)

© OFS 2024

2.2.6 Évolution de la demande par région touristique

En 2022, toutes les régions touristiques de Suisse, excepté le Tessin (-12,9%), ont enregistré des augmentations de nuitées par rapport à 2021. Les plus grandes hausses relatives ont été observées dans les régions citadines. Genève affiche la plus forte augmentation (+94,5%), suivie de près de la Région zurichoise (+89,0%). Quant à la Région bâloise, elle voit ses nuitées augmenter de 57,9%. Comparativement à 2019, seules quatre régions touristiques ont connu un niveau supérieur de leur demande en 2022, à savoir le Tessin (+10,6%), Jura & Trois-Lacs (+6,4%), les Grisons (+5,9%) et la Suisse orientale (+4,2%).

Pour la demande indigène, six régions touristiques sur treize ont affiché un résultat en augmentation allant de +8,4% pour Vaud à +51,2% pour la Région zurichoise. Les reculs quant à eux, s'échelonnent entre -28,7% pour le Tessin et -3,2% pour la Région Lucerne/Lac des Quatre cantons. Les treize régions touristiques ont toutes un niveau de nuitées indigènes supérieur à celui de 2019.

En ce qui concerne la demande étrangère, toutes les régions touristiques affichent en 2022 de très fortes croissances par rapport à l'année précédente, le seuil le plus bas étant de +40,5% pour la Région Argovie & Soleure. Toutefois, le niveau de la demande étrangère reste encore bien en-dessous de celui de 2019 dans toutes les régions touristiques.

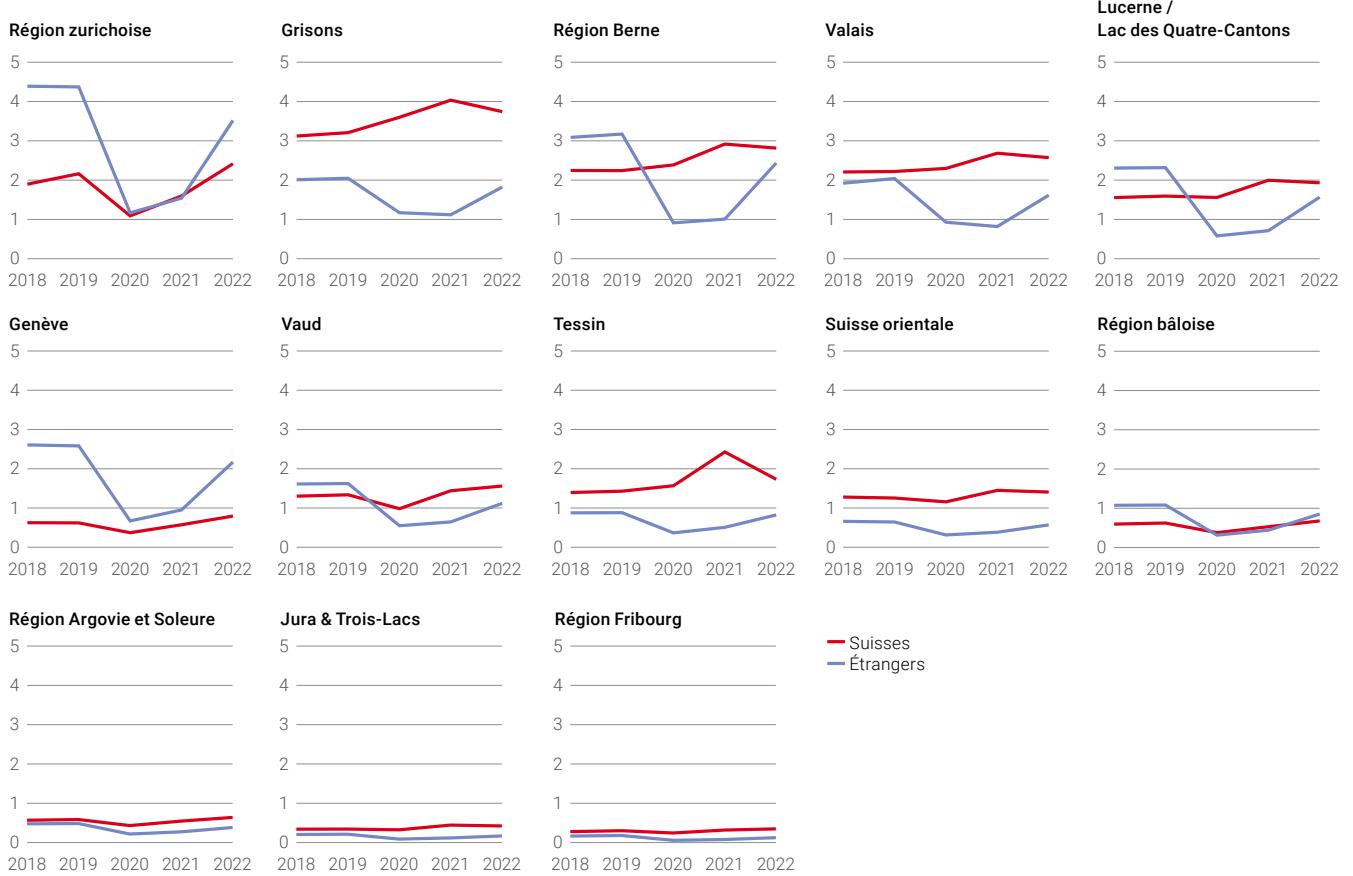
Le saviez-vous?

À Genève en 2022, près de trois quarts de la demande provient de la clientèle étrangère (73,2%).

Nuitées dans l'hôtellerie par région touristique, de 2018 à 2022

G2.2.6

En millions



Source: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)

© OFS 2024

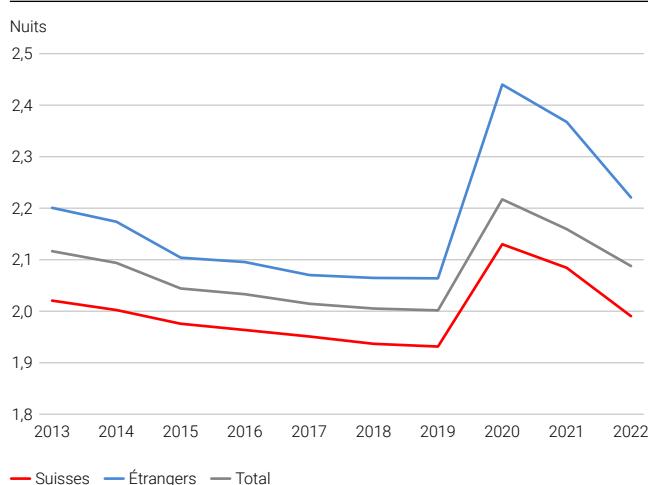
2.2.7 Durée de séjour

En 2022, les hôtes séjournent en moyenne 2,09 nuits dans les hôtels et établissements de cure en Suisse. Cette durée est plus longue pour les visiteurs étrangers (2,22 nuits) que pour les hôtes suisses (1,99 nuits). Même si les résultats pour 2022 sont en baisse par rapport à 2021 et 2020, ils restent toutefois supérieurs avec ceux observés au cours des dix années précédentes (G2.2.7a) pour la clientèle étrangère et à ceux depuis 2015 pour la clientèle suisse.

Au niveau des régions touristiques, ce sont les Grisons qui affichent en 2022 la durée de séjour la plus longue avec 2,71 nuits (G2.2.7b). En revanche, la durée de séjour la plus courte est observable dans la Région Fribourg (1,60 nuit). Comme au niveau national, la durée de séjour est plus longue pour la clientèle étrangère que pour les visiteurs indigènes dans toutes les régions touristiques hormis le Tessin. La différence la plus marquée est observée aux Grisons, où les visiteurs étrangers séjournent 3,14 nuits en moyenne, alors que les hôtes suisses y demeurent 2,54 nuits.

Évolution de la durée de séjour dans l'hôtellerie, de 2013 à 2022

G2.2.7a



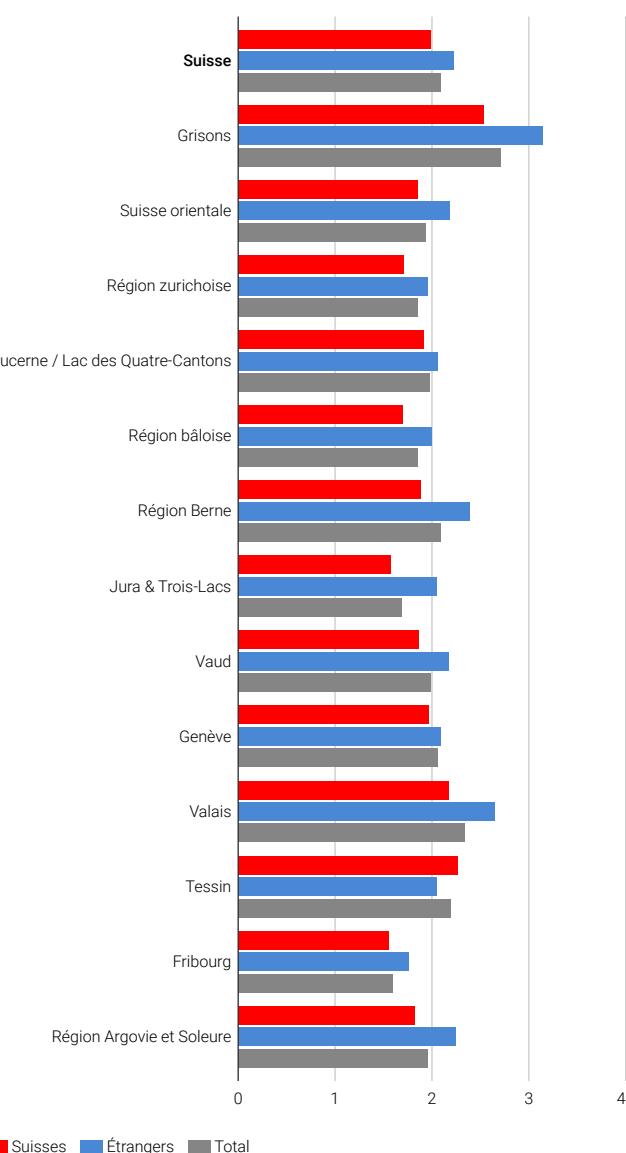
Source: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)

© OFS 2024

Durée de séjour dans l'hôtellerie, en 2022

G2.2.7b

Nuits



Source: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)

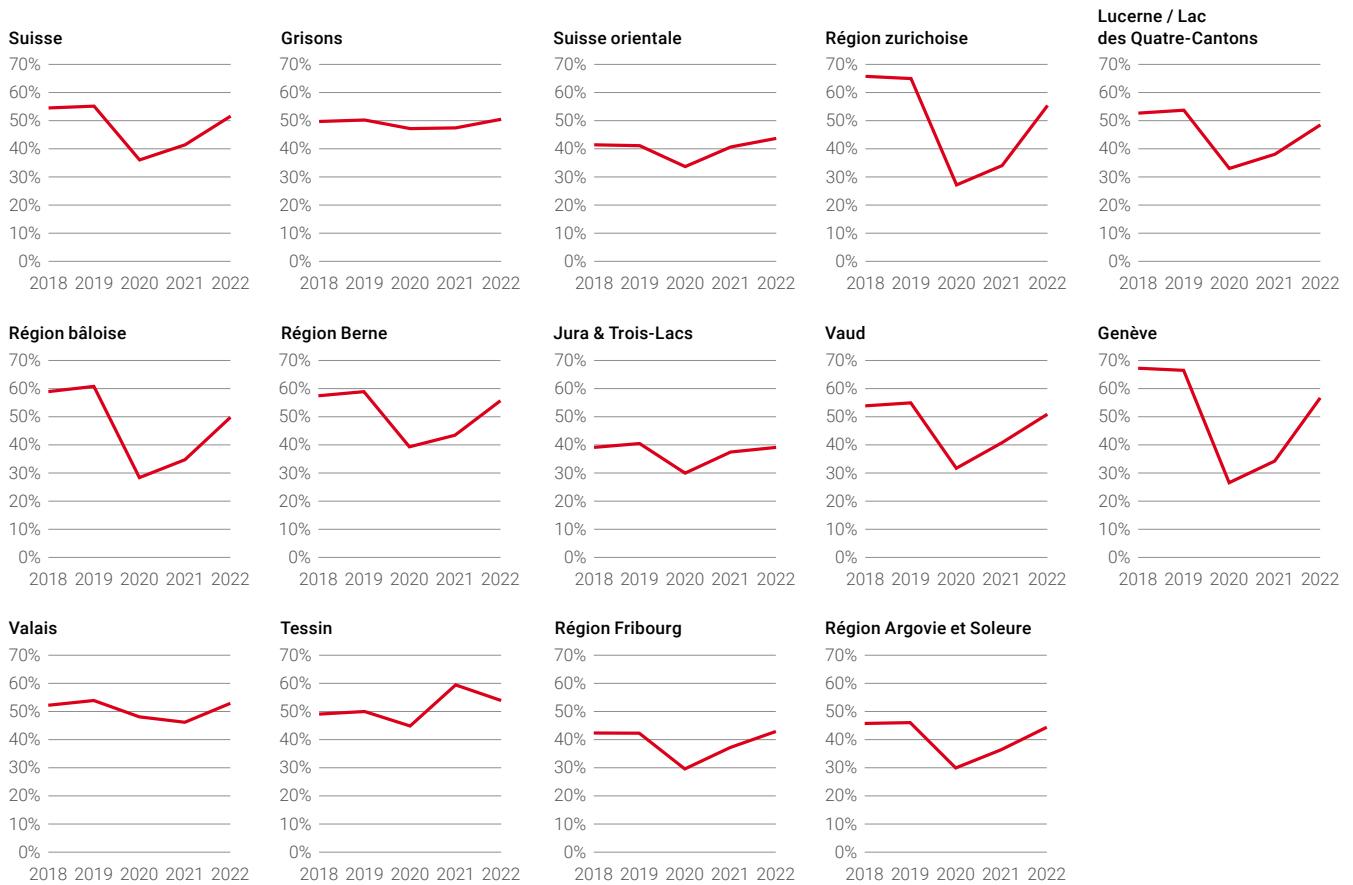
© OFS 2024

2.2.8 Taux d'occupation des chambres

Durant l'année 2022, le taux net d'occupation des chambres s'est monté à 51,6% (G2.2.8), soit une forte augmentation de 10,2 points par rapport à 2021. Il reste toutefois encore inférieur à celui de 2019 (55,2%). Sur les treize régions touristiques, seul le Tessin (53,9%/-5,5 points) a connu une diminution du taux d'occupation. De son côté, Genève a enregistré le taux le plus élevé (56,7%/+22,5 points). Malgré ces progressions, seules quatre régions (le Tessin, la Suisse orientale, la Région Fribourg et les Grisons) ont un taux d'occupation supérieur à celui de 2019. Les régions citadines de Zurich, de Genève et de Bâle sont celles qui affichent le plus grand écart négatif en comparaison avec 2019.

Taux net d'occupation des chambres dans l'hôtellerie, de 2018 à 2022

G2.2.8



Source: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)

© OFS 2024

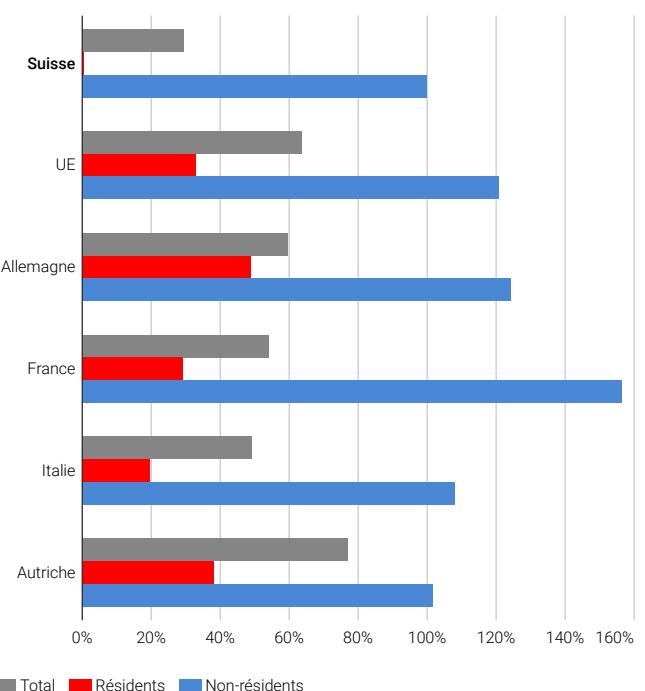
2.2.9 Évolution de la demande dans les pays limitrophes de la Suisse

Dans l'UE en 2022, les nuitées dans l'hôtellerie ont augmenté de 63,5% (G.2.9). De fortes hausses sont également observables dans les pays limitrophes de la Suisse. La croissance des nuitées en Suisse est toutefois moins significative (+29,4%).

La demande des résidents augmente également fortement dans l'UE (+32,8%), tout comme dans les pays limitrophes, alors qu'en Suisse elle reste stable (+0,5%). Pour ce qui est de la demande des non-résidents, elle augmente très fortement dans l'UE (+120,8%), dans les pays limitrophes, tout comme en Suisse (+99,8%).

Évolution des nuitées dans les hôtels et établissements similaires, selon les pays, de 2021 à 2022

G2.2.9



Sources: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA); Eurostat

© OFS 2024

2.3 Résultats pour la parahôtellerie

Dans le secteur de la parahôtellerie, la statistique distingue trois types d'hébergement principaux, à savoir les logements de vacances exploités commercialement, les hébergements collectifs ainsi que les terrains de camping. Afin de présenter les informations du secteur de la parahôtellerie de la manière la plus détaillée possible, les résultats sont exposés en fonction de chaque type d'hébergement.

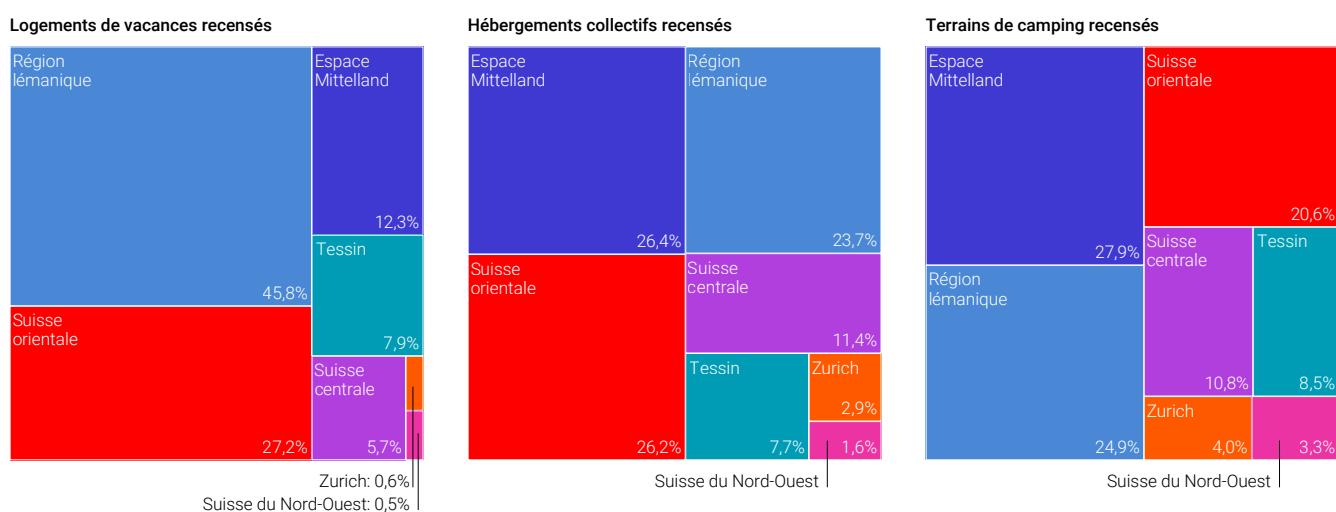
2.3.1 Offre dans la parahôtellerie

A) Logements de vacances

En 2022, un total de 28 511 logements de vacances exploités commercialement a été recensé en Suisse (G2.3.1). Ceci représente une capacité de 138 466 lits. Si on considère la répartition des logements de vacances selon les sept grandes régions de Suisse, c'est la Région lémanique qui en possède la plus grande part avec 45,8% du total. Arrive ensuite la Suisse orientale avec une proportion de 27,2%.

Répartition de la parahôtellerie par grande région, en 2022

G2.3.1



Source: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)

© OFS 2024

B) Hébergements collectifs

Au niveau national, 2255 hébergements collectifs, soit un total de 108 368 lits, ont été recensés pour l'année 2022 (G2.3.1). Au niveau des grandes régions, c'est l'Espace Mittelland qui compte la plus grande part d'établissement (26,4%) suivi de près par la Suisse orientale (26,2%) et la Région lémanique (23,7%).

C) Terrains de camping

Le total des terrains de camping recensés en Suisse en 2022 s'élève à 398 unités, soit 28 420 places de location pour les hôtes de passage (G2.3.1). En termes de répartition au niveau des grandes régions, ce sont l'Espace Mittelland (27,9%) et la Région lémanique (24,9%) qui recensent le plus grand nombre d'établissements.

2.3.2 Demande dans la parahôtellerie

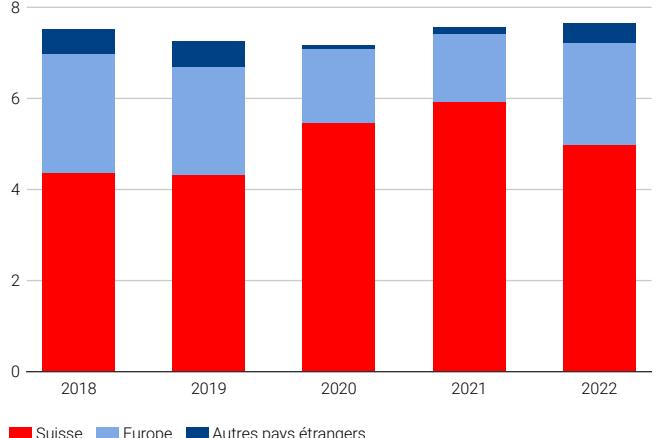
A) Logements de vacances

Les logements de vacances exploités commercialement ont enregistré la plus grande part des nuitées de la parahôtellerie en 2022, à savoir 44,0%. Avec 7,7 millions de nuitées (G2.3.2.1a), la demande a augmenté de 1,3% par rapport à 2021, et dépasse celles de 2019 (7,3 millions) et 2018 (7,5 millions). La demande indigène a reculé de 15,8% pour s'établir à 5,0 millions de nuitées. Cette baisse s'explique par la forte fréquentation de ce type d'hébergement par la clientèle suisse en 2020 et 2021 en lien avec les mesures de restrictions dues au COVID-19. À titre comparatif, le niveau des nuitées en 2022 reste 15,5% plus haut que celui de 2019. Le recul de la demande indigène a été compensé par la forte croissance de la demande étrangère, qui s'est accrue de 63,6% pour se situer à 2,7 millions de nuitées. Les hôtes provenant d'Europe (2,2 millions, soit +49,8%) ont représenté 83,7% de nuitées générées par les visiteurs étrangers. Parmi les sept grandes régions, c'est la Région lémanique qui a enregistré la plus forte demande avec 3,1 millions de nuitées (G2.3.2.2a).

Logements de vacances: nuitées par pays de provenance des hôtes, de 2018 à 2022

G2.3.2.1a

En millions



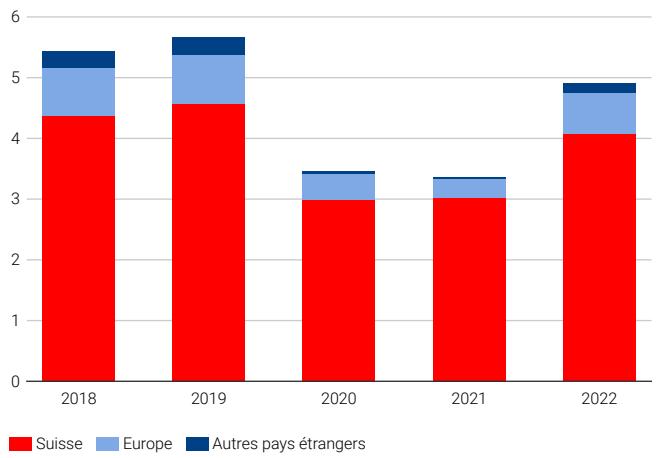
Source: OFS – Statistique de la parahôtellerie (PASTA)

© OFS 2024

Hébergements collectifs: nuitées par pays de provenance des hôtes, de 2018 à 2022

G2.3.2.1b

En millions



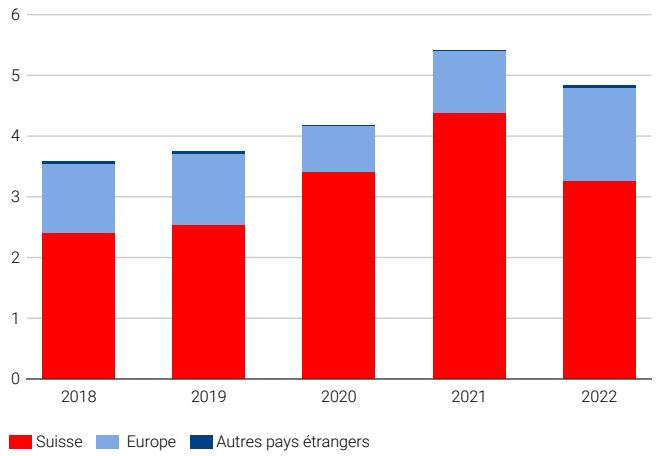
Source: OFS – Statistique de la parahôtellerie (PASTA)

© OFS 2024

Terrains de camping: nuitées par pays de provenance des hôtes, de 2018 à 2022

G2.3.2.1c

En millions



Source: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTRA)

© OFS 2024

B) Hébergements collectifs

Bien qu'elles soient en forte croissance en 2022 (+46,2% à 4,9 millions), les nuitées en hébergements collectifs sont demeurées en-dessous du niveau d'avant la pandémie. Considéré sur toute l'année, leur nombre reste inférieur de 13,2% par rapport à 2019 (5,7 millions). En 2022, la clientèle indigène a généré 4,1 millions de nuitées, ce qui représente une augmentation de 35,0%. La clientèle étrangère (qui provient à 80,5% d'Europe) en a généré 832 000 (+146,4%). La Suisse orientale occupe le haut du classement des grandes régions (G2.3.2.2b) avec 1,3 million de nuitées.

C) Terrains de camping

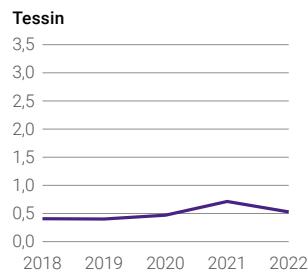
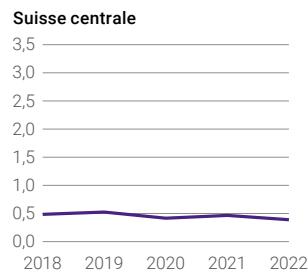
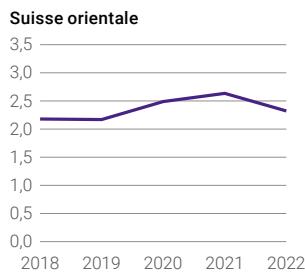
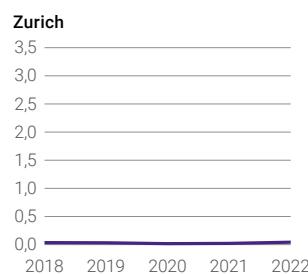
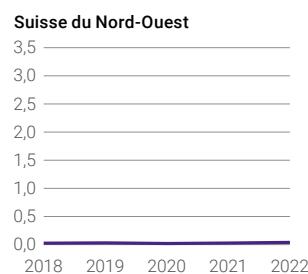
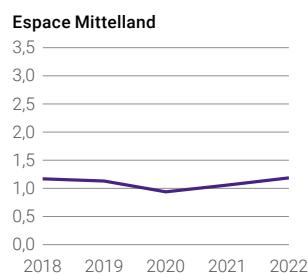
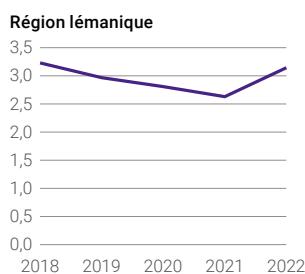
Après le record enregistré l'année dernière (5,4 millions), la demande dans les campings a diminué de 10,7% pour atteindre 4,8 millions de nuitées. La hausse de la demande étrangère (+51,8% à 1,6 million) n'a pas compensé le recul de la clientèle indigène (-25,3% à 3,3 millions). Les visiteurs européens ont représenté la majeure partie de la demande étrangère, soit 97,2%. L'Espace Mittelland est la grande région où les terrains de camping ont enregistré le plus grand nombre de nuitées (1,2 million), suivie du Tessin (1,1 million).

Le saviez-vous?

En 2022, les visiteurs suisses ont représenté 67,7% de la demande dans les terrains de camping.

Logements de vacances: nuitées par grande région, de 2018 à 2022**G2.3.2.2a**

En millions

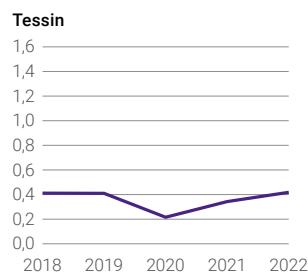
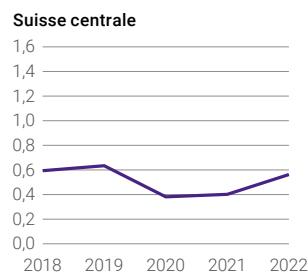
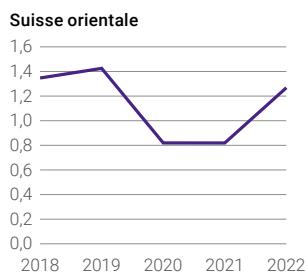
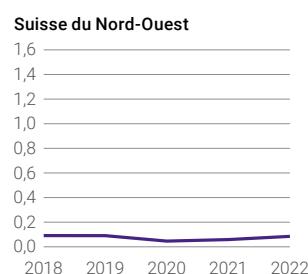
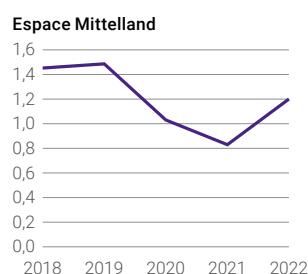
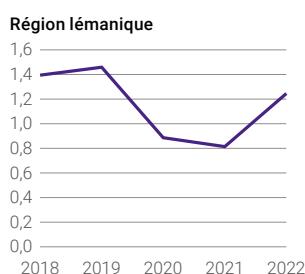


Source: OFS – Statistique de la parahôtellerie (PASTA)

© OFS 2024

Hébergements collectifs: nuitées par grande région, de 2018 à 2022**G2.3.2.2b**

En millions



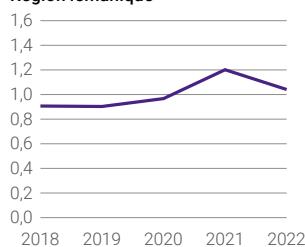
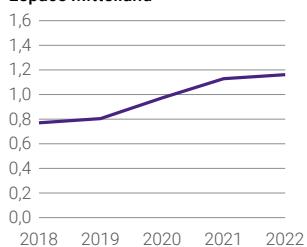
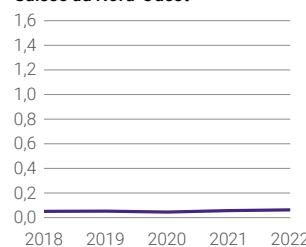
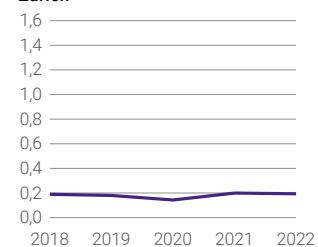
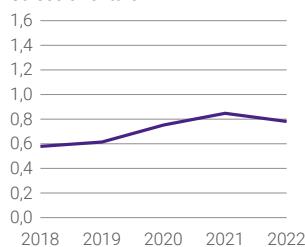
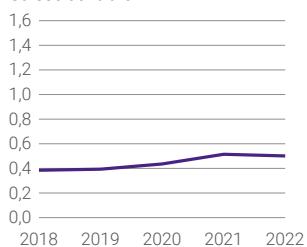
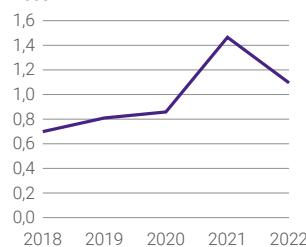
Source: OFS – Statistique de la parahôtellerie (PASTA)

© OFS 2024

Terrains de camping: nuitées par grande région, de 2018 à 2022

G2.3.2.2c

En millions

Région lémanique**Espace Mittelland****Suisse du Nord-Ouest****Zurich****Suisse orientale****Suisse centrale****Tessin**

Source: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTRA)

© OFS 2024

2.3.3 Ventilation mensuelle de la demande

A) Logements de vacances

En 2022, la fréquentation en termes de nuitées dans les logements de vacances (G 2.3.3a) est concentrée principalement entre janvier et mars (42,5% de la demande annuelle) ainsi qu'en juillet et août (24,5%). Le mois de novembre de son côté, ne représente que 1,3% de la demande totale.

Le saviez-vous?

En 2022, dans les logements vacances, le mois de février représente à lui seul 19,4% des nuitées annuelles.

B) Hébergements collectifs

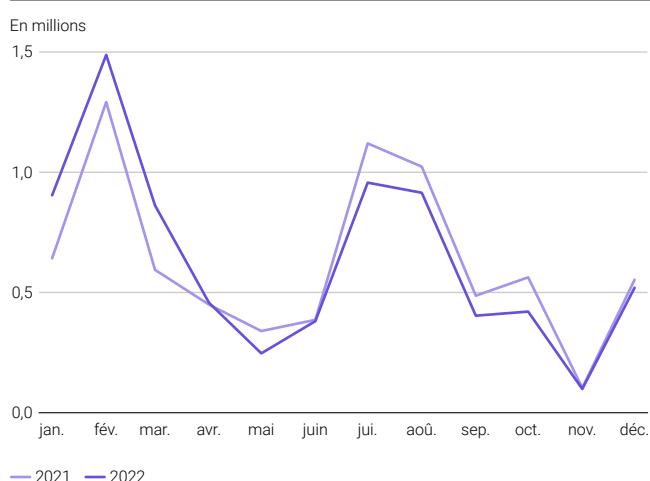
La ventilation mensuelle de la demande dans les hébergements collectifs en 2022 permet d'observer que plus de la moitié des nuitées (51,2%) sont générées en été, c'est-à-dire entre juin et septembre (G 2.3.3b).

C) Terrains de camping

Fortement saisonnière, la demande dans les terrains de camping est, sans surprise, presque totalement concentrée au cours de la période estivale (G 2.3.3c). Un peu plus de 80% des nuitées (82,7%) sont comptabilisées entre mai et septembre 2022.

Logements de vacances: ventilation mensuelle des nuitées, de 2021 à 2022

G2.3.3a



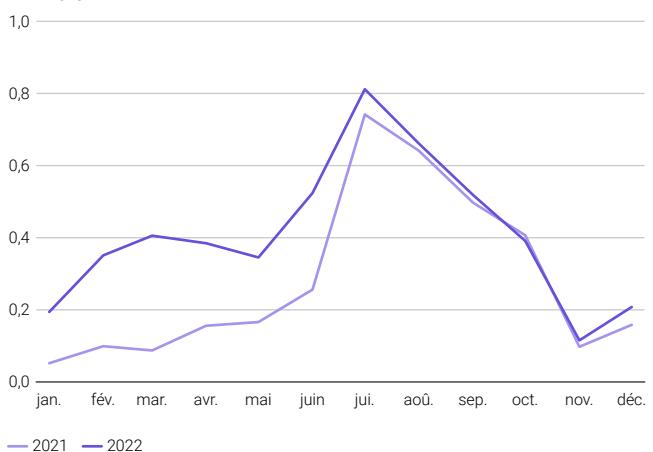
Source: OFS – Statistique de la parahôtellerie (PASTA)

© OFS 2024

Hébergements collectifs: ventilation mensuelle des nuitées, de 2021 à 2022

G2.3.3b

En millions



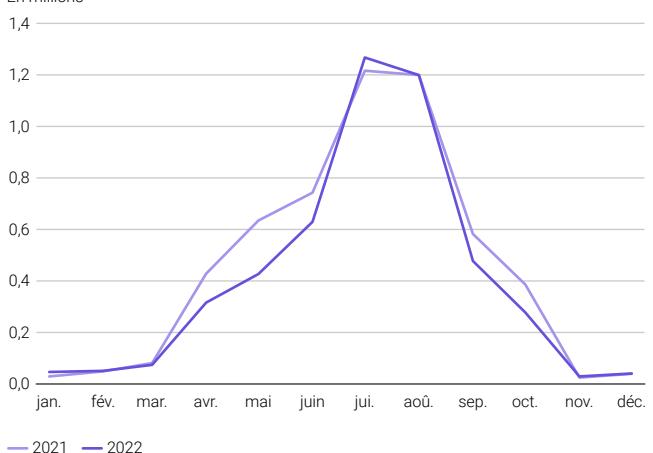
Source: OFS – Statistique de la parahôtellerie (PASTA)

© OFS 2024

Terrains de camping: ventilation mensuelle des nuitées, de 2021 à 2022

G2.3.3c

En millions



Source: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTRA)

© OFS 2024

2.3.4 Durée de séjour dans la parahôtellerie

A) Logements de vacances

La durée de séjour moyenne en Suisse dans les logements de vacances atteint 5,93 nuits en 2022 (6,52 en 2021) (G2.3.4a). Cette valeur diffère toutefois selon les grandes régions. En effet, en Suisse orientale elle s'élève à 6,89 nuits (6,73) et au Tessin à 6,50 nuits (6,74), soit les durées les plus longues à ce niveau régional. En revanche, la région Suisse du Nord-Ouest enregistre la valeur la plus courte, soit 2,68 nuits (4,52).

B) Hébergements collectifs

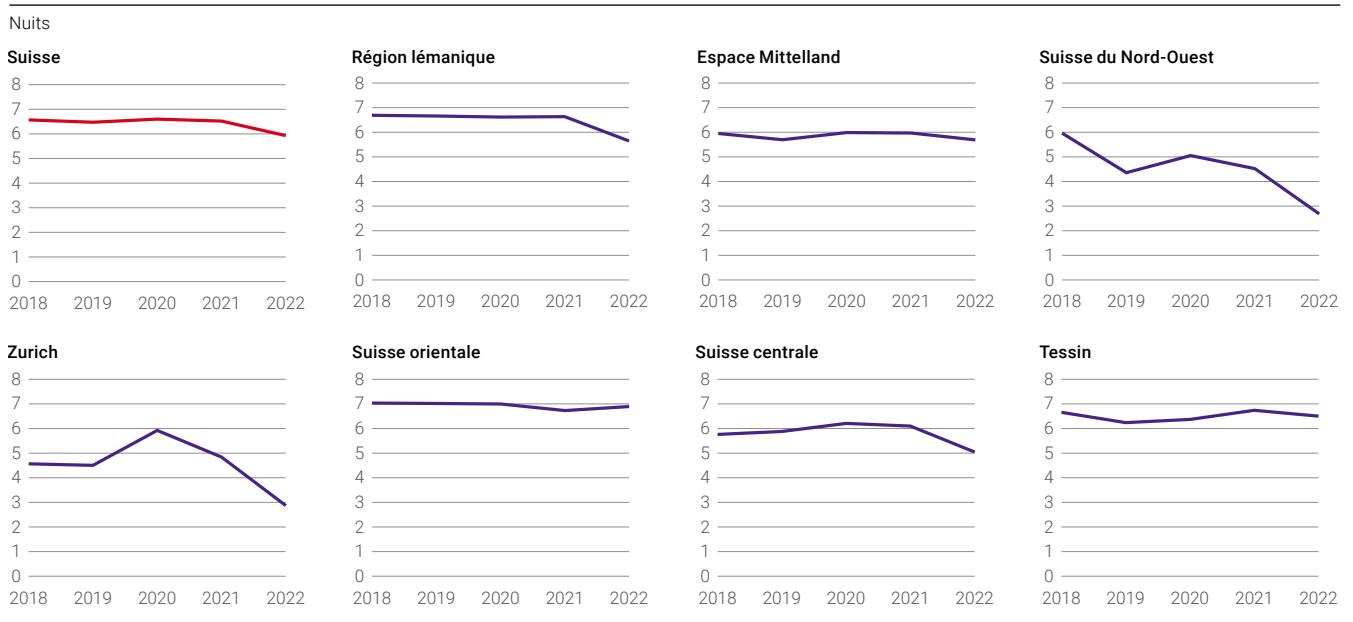
En 2022, la durée de séjour moyenne au niveau national dans les hébergements collectifs s'établit à 2,41 nuits (2,35 en 2021) (G2.3.4b). Au niveau des grandes régions, c'est à Zurich que les visiteurs séjournent le plus longtemps avec 2,67 nuits (2,78). À contrario, c'est en Suisse centrale que la durée la plus courte est observée avec 2,13 nuits (2,31).

C) Terrains de camping

Pour les terrains de camping, la durée de séjour moyenne en 2022 est de 2,92 nuits (3,21 en 2021) pour le territoire national (G2.3.4c). Cette durée atteint 4,14 nuits (3,99) au Tessin, soit la valeur la plus élevée parmi l'ensemble des grandes régions. C'est à Zürich que la durée de séjour est la plus courte avec 1,85 nuits (1,94).

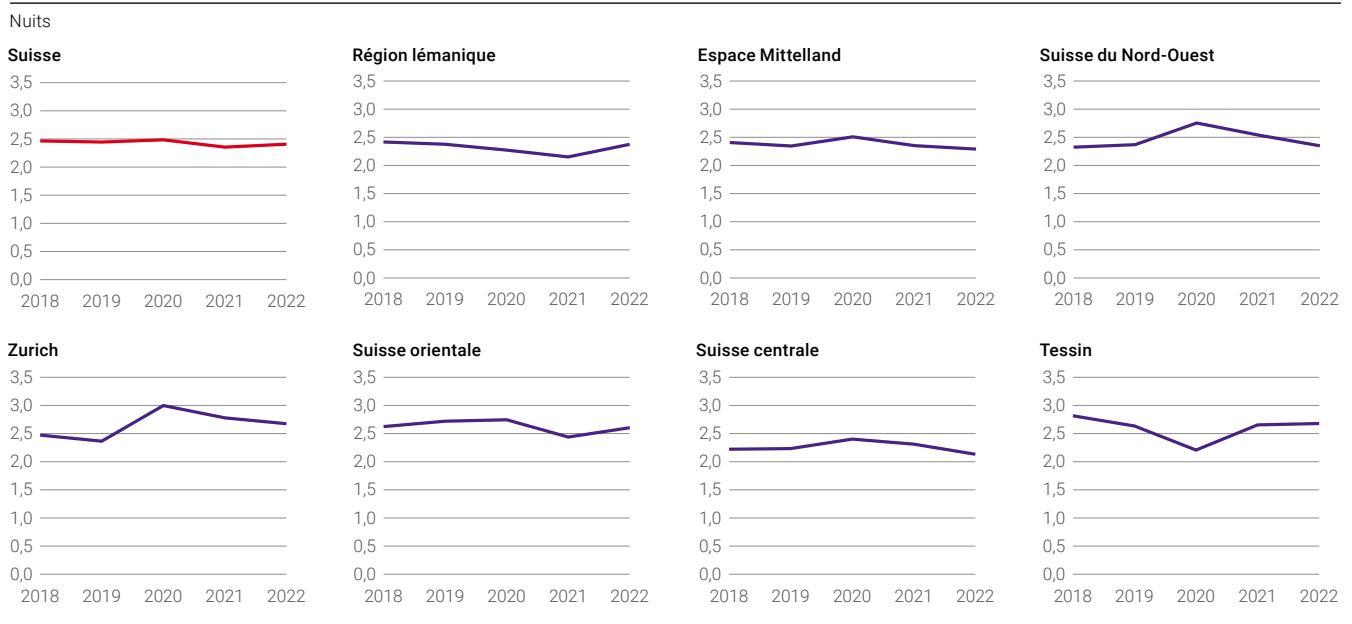
Logements de vacances: durée de séjour par grande région, de 2018 à 2022

G2.3.4a



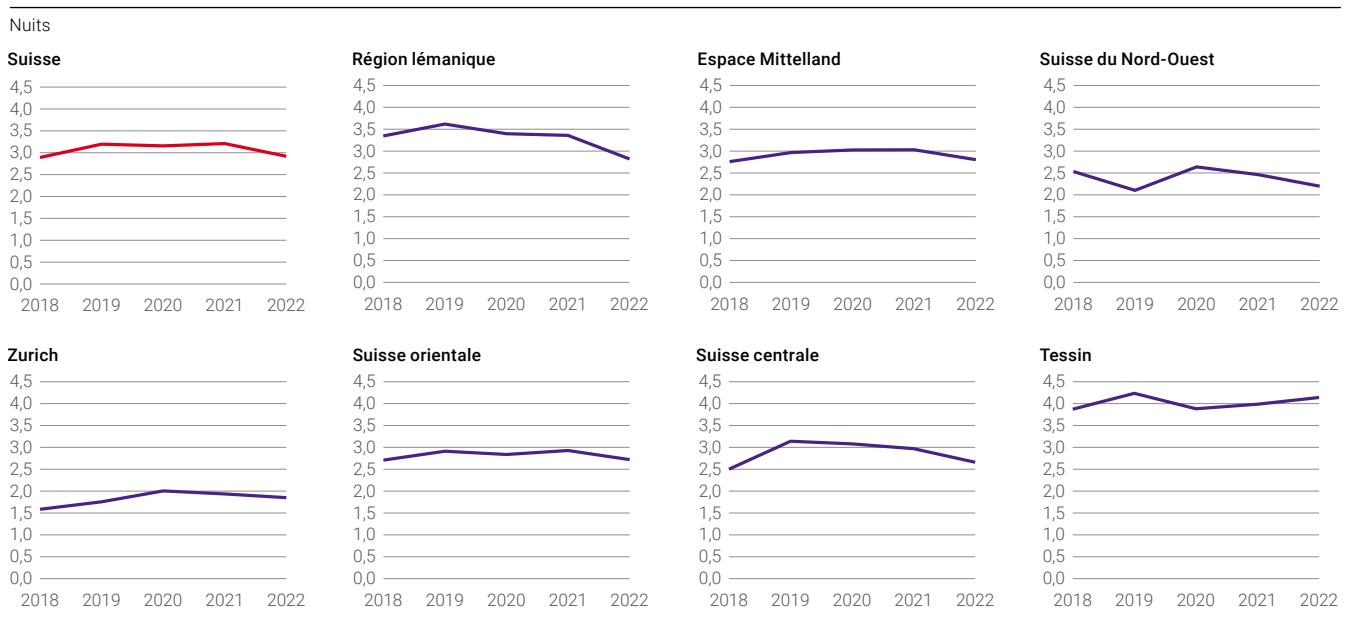
Source: OFS – Statistique de la parahôtellerie (PASTA)

© OFS 2024

Hébergements collectifs: durée de séjour par grande région, de 2018 à 2022**G2.3.4b**

Source: OFS – Statistique de la parahôtellerie (PASTA)

© OFS 2024

Terrains de camping: durée de séjour par grande région, de 2018 à 2022**G2.3.4c**

Source: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HEST)

© OFS 2024

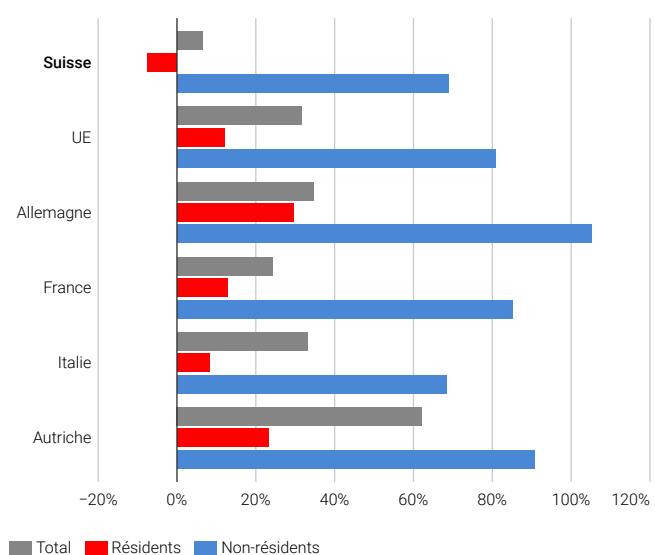
2.3.5 Évolution de la demande dans les pays limitrophes de la Suisse

En 2022, l'évolution des nuitées dans l'UE dans le secteur de la parahôtellerie connaît une hausse de 31,7% (G2.3.5). La Suisse enregistre une augmentation de la demande de 6,6%, soit une hausse moins importante que celle de l'UE et aussi des pays limitrophes.

En ce qui concerne les nuitées des résidents, elles augmentent dans l'UE (+12,2%) tout comme dans les pays limitrophes, alors qu'en Suisse la demande de cette clientèle est en net recul (-7,4%). La demande provenant des non-résidents affiche une hausse marquée dans l'UE (+80,9%), en Suisse (+68,9%) ainsi que dans les pays limitrophes.

Évolution des nuitées dans la parahôtellerie selon les pays, de 2021 à 2022

G2.3.5



Sources: OFS – statistique de l'hébergement touristique (HESTA), statistique de la parahôtellerie (PASTA); Eurostat

© OFS 2024

3 Comportement en matière de voyages de la population résidante suisse en 2022

En 2022, chaque personne résidant en Suisse a entrepris en moyenne 2,6 voyages avec nuitées, ainsi que 8,0 voyages d'une journée¹. 40% des voyages avec nuitées ainsi que 92% des voyages sans nuitée ont eu lieu en Suisse.

3.1 Voyages avec nuitées

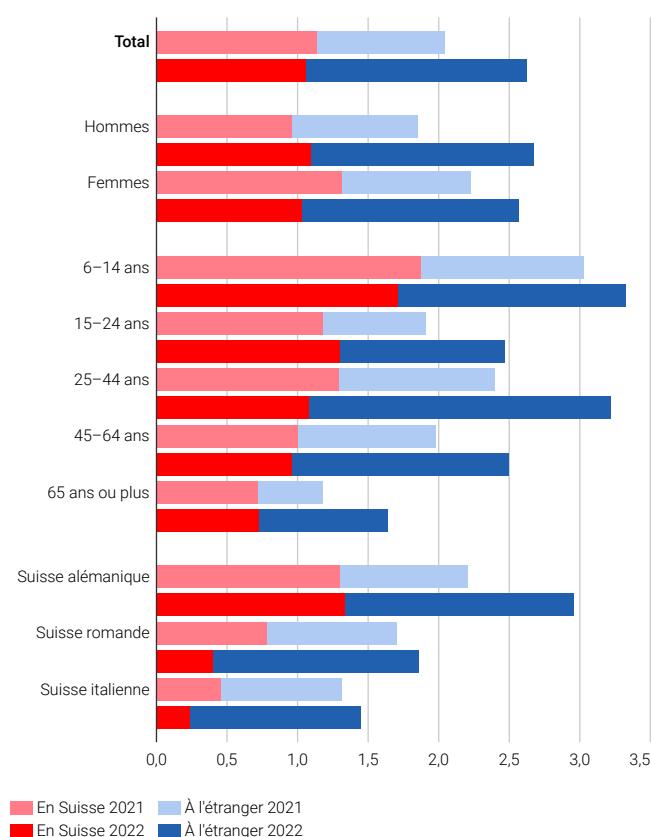
En 2022, 88% de la population résidante suisse² a entrepris au moins un voyage avec au minimum une nuitée hors du domicile. Au total, le nombre de ces voyages s'est élevé à 21,1 millions. C'est 29% de plus qu'en 2021.

L'augmentation globale des voyages avec nuitées s'observe pour la majorité des catégories sociodémographiques (G3.1). Les augmentations les plus marquées ont été observées pour les hommes (+44%) et les 65 ans et plus (+39%). Les comportements en la matière varient selon la région linguistique: les Suisses alémaniques ont entrepris en moyenne 3,0 voyages avec nuitées en 2022, contre 1,9 pour les personnes vivant en Suisse romande et 1,4 pour celles de Suisse italienne.

Voyages avec nuitées par personne

Population résidante à partir de 6 ans

G3.1



Source: OFS – Comportement en matière de voyages

© OFS 2024

¹ déplacement de trois heures au minimum ne faisant pas partie de la mobilité au quotidien

² population résidante permanente âgée de 6 ans ou plus: 8 032 339 personnes

3.1.1 Destinations

Comme pour la période d'avant pandémie, la majorité des voyages avec nuitées se sont effectués à l'étranger en 2022, à hauteur de 60% (G3.1.1). Ici, l'Italie remporte la palme avec 13% des voyages avec nuitées, suivie par l'Allemagne (10%) et la France (8%). Un quart des voyages a mené vers d'autres pays d'Europe et seulement 4% des voyages avec nuitées avaient une destination en dehors de l'Europe.

Le saviez-vous?

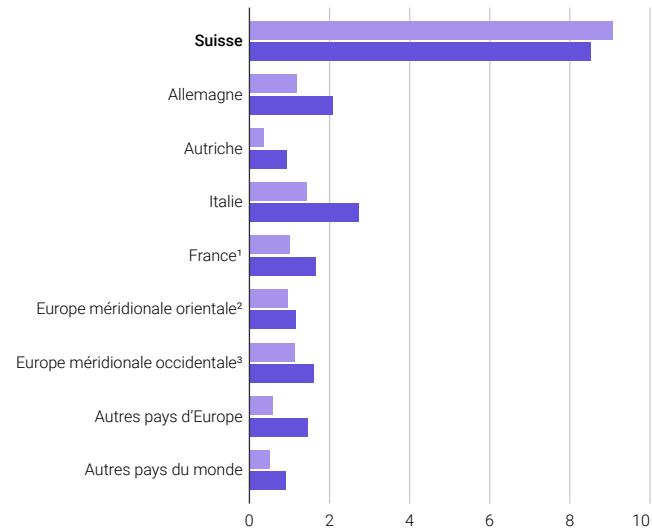
Malgré le bond de 74% entre 2021 et 2022, le nombre de voyages à l'étranger (2022: 12,5 millions) reste en-dessous de la période d'avant pandémie (2019: 14,1 millions de voyages avec nuitées).

Voyages avec nuitées selon la destination

Population résidante à partir de 6 ans

G3.1.1

En millions



█ 2021 █ 2022

¹ Y compris les départements d'outre-mer et Monaco

² Grèce, Turquie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Albanie, Slovénie, Monténégro, Kosovo, Roumanie, Bulgarie, Macédoine du Nord

³ Espagne, Portugal, Andorre, Gibraltar

3.1.2 Durée des voyages

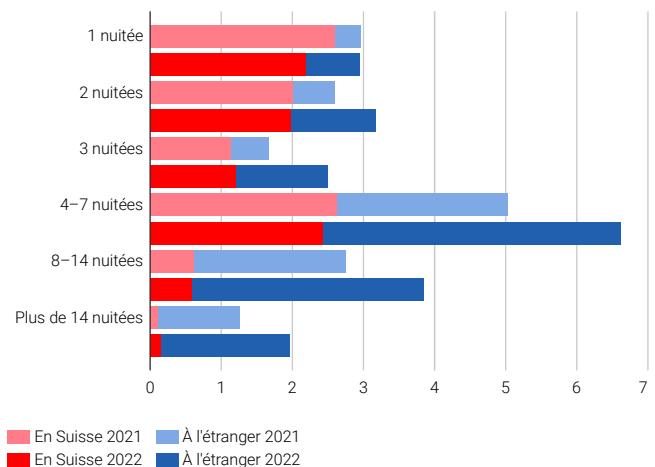
La plupart des voyages à l'étranger étaient d'au moins quatre nuitées (74%, cf. G3.1.2). En Suisse, ce sont essentiellement de courts voyages (d'une à trois nuitées) qui ont été réalisés (63%). Si les voyages à l'étranger ont arboré une forte hausse quelle que soit leur durée, les voyages en Suisse d'une à trois nuitées ont eu tendance à diminuer par rapport à 2021 (-7%), de même que ceux de quatre nuitées ou plus (-5%).

Voyages avec nuitées selon la durée

Population résidante à partir de 6 ans

G3.1.2

En millions



Source: OFS – Comportement en matière de voyages

© OFS 2024

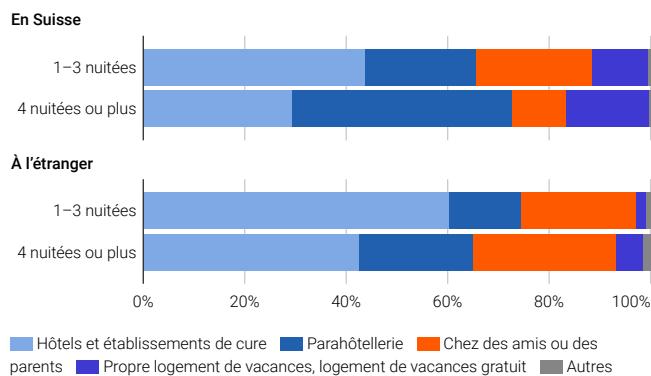
3.1.3 Hébergement

En 2022, les nuitées à l'hôtel ont prédominé lors de courts voyages (d'une à trois nuitées), que la destination se trouve en Suisse (44%) ou à l'étranger (60%; G3.1.3). Dans près de la moitié des voyages de longue durée (d'au moins quatre nuitées) en Suisse, le type d'hébergement choisi était la parahôtellerie (43%). Pour les voyages de longue durée à l'étranger, les hôtels et les établissements de cure arrivaient en tête en 2022 (43%), suivis des nuitées chez des proches ou des connaissances (28%) et de la parahôtellerie (22%). Les logements de vacances utilisés gratuitement par leur propriétaire arrivaient en dernière position des modes d'hébergement choisis pour les voyages de courte durée, tant en Suisse (11%) qu'à l'étranger (2%), ainsi que pour ceux de longue durée à l'étranger (5%).

Voyages avec nuitées selon le mode d'hébergement principal, en 2022

Population résidante à partir de 6 ans

G3.1.3



Source: OFS – Comportement en matière de voyages

© OFS 2024

3.1.4 Principal moyen de transport

En 2022, la majorité des voyages de courte durée avec nuitées ont été effectués, en Suisse (65%) comme à l'étranger (58%), à l'aide d'un moyen de transport individuel motorisé (G3.1.4). Ce moyen de transport était aussi le plus prisé pour les voyages de longue durée: il a été choisi pour 71% de ceux réalisés en Suisse et 43% de ceux effectués à l'étranger. Le deuxième moyen de transport le plus utilisé pour les voyages de longue durée à l'étranger était l'avion (42%). Un peu plus d'un tiers des voyages de courte durée en Suisse (34%) et près d'un cinquième de ceux effectués à l'étranger (18%) ont eu lieu en transports publics terrestres.

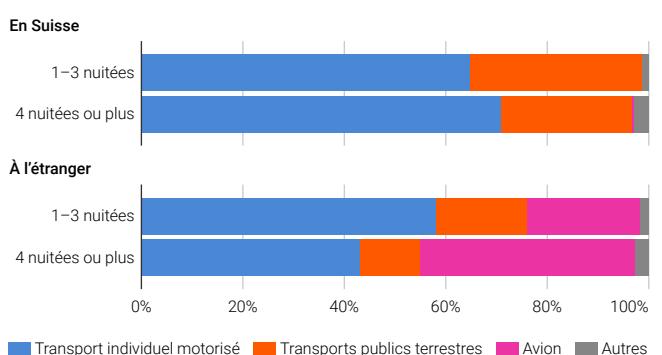
Le saviez-vous?

La part des transports publics terrestres dans les voyages avec nuitées en Suisse a gagné 8 points de pourcentage pour atteindre 31% en 2022.

Voyages avec nuitées selon le moyen de transport principal, en 2022

Population résidante à partir de 6 ans

G3.1.4



Source: OFS – Comportement en matière de voyages

© OFS 2024

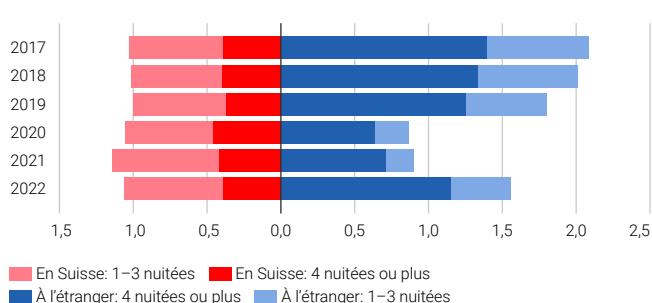
3.1.5 Évolution des voyages avec nuitées

Le nombre de voyages avec nuitées par personne a atteint un niveau record (3,1) en 2017. Il a ensuite baissé pendant trois années consécutives pour atteindre son niveau le plus bas en 2020 (1,9), avant de légèrement rebondir en 2021 à 2,0 voyage par personne (G3.1.5). En 2022, la moyenne était de 2,6 voyages avec nuitées par personne (+28% sur un an). Ce sont surtout les voyages à l'étranger de courte durée (0,4) et de longue durée (1,2) qui ont augmenté en 2022 par rapport à 2021, flirtant ainsi avec leur niveau d'avant pandémie.

Voyages avec nuitées par personne, de 2017 à 2022

Population résidante à partir de 6 ans

G3.1.5



Source: OFS – Comportement en matière de voyages

© OFS 2024

3.2 Voyages d'une journée

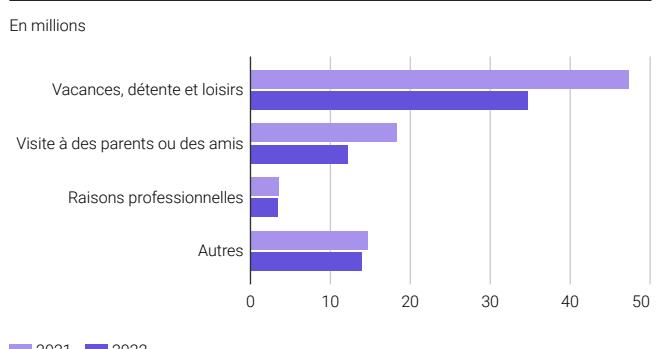
Aux voyages avec nuitées hors du domicile s'ajoutent les voyages sans nuitée ou voyages d'une journée. La population résidante âgée de 6 ans ou plus en a effectué 64,4 millions en 2022.

Les loisirs et la détente représentaient le motif le plus souvent invoqué en 2022 pour les voyages sans nuitée (54%; G3.2a). Les voyages professionnels ne représentaient que 5% des voyages d'un jour. Alors que l'année 2020 avait connu un plus bas historique à 56,1 millions de voyages journaliers, ceux-ci avaient bondi de moitié en 2021 pour atteindre 83,9 millions avant de rechuter à 64,4 millions de voyages journaliers en 2022 (G3.2b).

Voyages sans nuitée selon le motif du voyage

Population résidante à partir de 6 ans

G3.2a



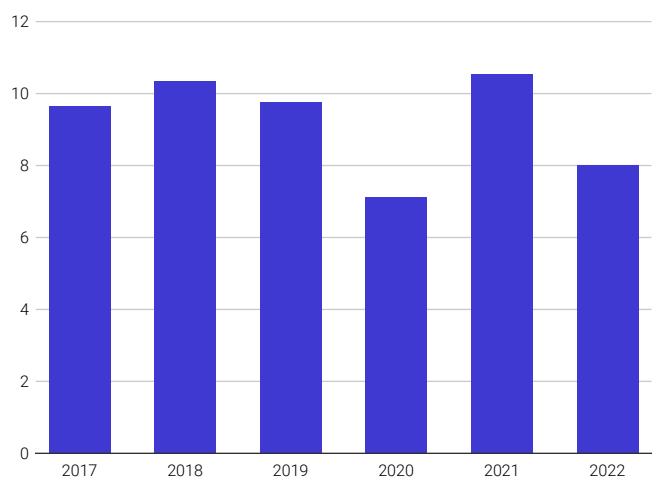
Source: OFS – Comportement en matière de voyages

© OFS 2024

Voyages sans nuitée par personne, de 2017 à 2022

Population résidante à partir de 6 ans

G3.2b



Source: OFS – Comportement en matière de voyages

© OFS 2024

4 Indicateurs annuels du compte satellite du tourisme

4.1 Valeur ajoutée brute du tourisme

La valeur ajoutée brute du tourisme a fortement augmenté entre 2020 et 2022 (39,8%). L'année 2021 a marqué le début de la reprise après la pandémie de COVID-19, avec une croissance de 10,2%, suivie par une progression encore plus nette en 2022, atteignant 26,8%. Cette valeur se compose des deux catégories «produits spécifiques du tourisme» et «produits non spécifiques du tourisme». Les premiers ont constitué 98,0% de la valeur ajoutée totale du tourisme durant la période 2020 à 2022. La valeur ajoutée générée par les produits connexes du tourisme est également comptabilisée dans les «produits spécifiques du tourisme». La part des produits connexes du tourisme dans la valeur ajoutée totale du tourisme était de 23% en 2020, puis elle s'est abaissée à 21% en 2021 et à 17% en 2022. Quant aux produits non spécifiques du tourisme, ils ont généré 2,4% de la valeur ajoutée brute du tourisme en 2020. Cette part a ensuite augmenté légèrement à 2,6% en 2021 pour redescendre à 2,4% en 2022. La progression de la valeur ajoutée brute du tourisme entre 2020 et 2022 a été positive dans toutes les catégories.

Dans le domaine de l'hébergement dans les hôtels, la reprise après la pandémie est clairement visible. Sa croissance a été de 37,2% en 2021 et s'est encore nettement renforcée en 2022, grimpant à 55,4%. Elle par conséquent atteint 113,2% au total entre 2020 et 2022.

La restauration dans les hôtels et restaurants a également connu une puissante reprise. Si l'augmentation a été très forte en 2021 (+25,8%), un léger recul a été enregistré en 2022 (-4,9%), ce qui donne un accroissement global de 19,6% entre 2020 et 2022.

Le tableau est différent pour ce qui est de la valeur ajoutée brute du transport de voyageurs: elle est restée pratiquement inchangée en 2021 (+0,2%), mais a connu une très forte progression en 2022 (+55,3%). Dans le domaine du trafic aérien, l'année 2021 était encore placée sous le signe de la contraction (-11,3%), alors que 2022 a vu un retour en force de ce mode de transport (+152,6%), ce qui équivaut à un accroissement de 124% entre 2020 et 2022.

De leur côté, les agences de voyage et les voyagistes ont enregistré une croissance massive au sortir de la pandémie de COVID-19: 592,3% entre 2020 et 2022.

De 2020 à 2022, la progression de la valeur ajoutée brute du tourisme a été très élevée, atteignant dans l'ensemble 39,8%.

À noter que les résultats des indicateurs annuels concernant le compte satellite du tourisme pour l'année 2022 sont à considérer comme provisoires.

Le saviez-vous?

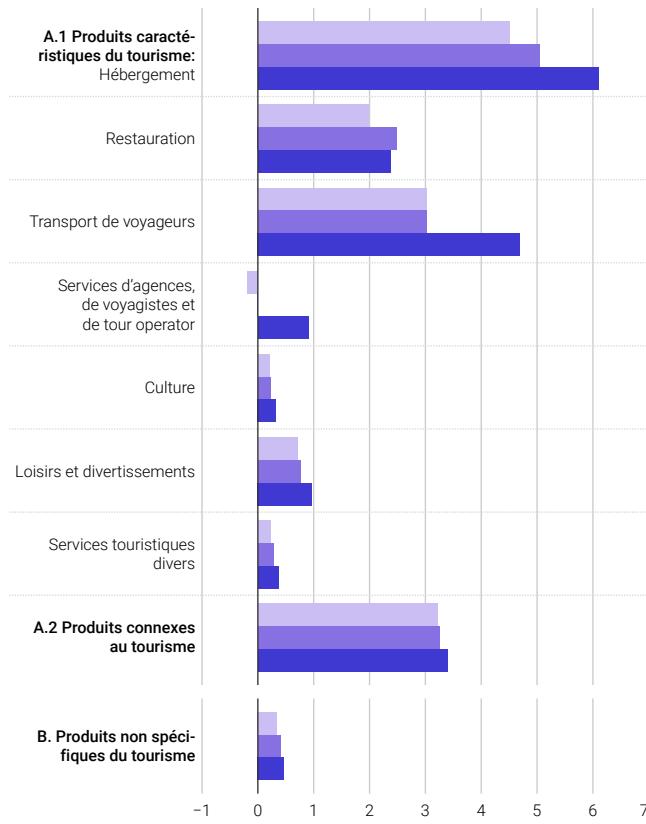
En 2022, la valeur ajoutée brute du tourisme a augmenté de 26,8% par rapport à 2021.

Valeur ajoutée brute du tourisme, par produit, de 2020 à 2022

G4.1

En milliards de francs

A. Produits de consommation

¹ Valeurs révisées² Valeurs provisoires

4.2 Demande touristique

La demande touristique correspond au total des dépenses que les touristes ont consacrées à des produits et services. Elle comprend aussi bien les dépenses des touristes eux-mêmes que celles que des tiers ont opérées pour leur compte.

Là aussi, on note une saine reprise après la pandémie de COVID-19. À l'instar de la valeur ajoutée brute du tourisme, la presque totalité des produits a retrouvé une évolution positive en 2021.

Les indicateurs des trois dernières années montrent qu'en 2020 et en 2021, la demande touristique était constituée à raison de respectivement 61% et 64% de produits caractéristiques du tourisme; cette proportion a encore progressé en 2022 pour atteindre 69%. Pendant la période considérée (2020 à 2022), la demande de produits caractéristiques du tourisme a enregistré une forte hausse (+54,8%). La demande touristique globale a augmenté de 13,2% en 2021, résultat même surpassé en 2022 (+20,9%), ce qui équivaut à une croissance totale de 36,9% entre 2020 et 2022 et atteste la solide reprise de la demande touristique globale après la pandémie.

Les produits «hébergement», «restauration dans les hôtels et restaurants» et «transport de voyageurs» ont représenté ensemble environ 50% de la demande globale du secteur du tourisme (G 4.2) en 2020, avant que cette part ne remonte à 53% en 2021 et à 57% en 2022. Durant la période 2020 à 2022, ils ont été à l'origine d'un peu plus de 82% de la demande dans la catégorie des produits caractéristiques du tourisme.

La demande touristique dans le domaine de l'hébergement a indéniablement crû en 2021 (+26,5%) et cette reprise s'est même accentuée en 2022 (+35,1%). Cette catégorie a donc connu un accroissement global de 70,8% entre 2020 et 2022.

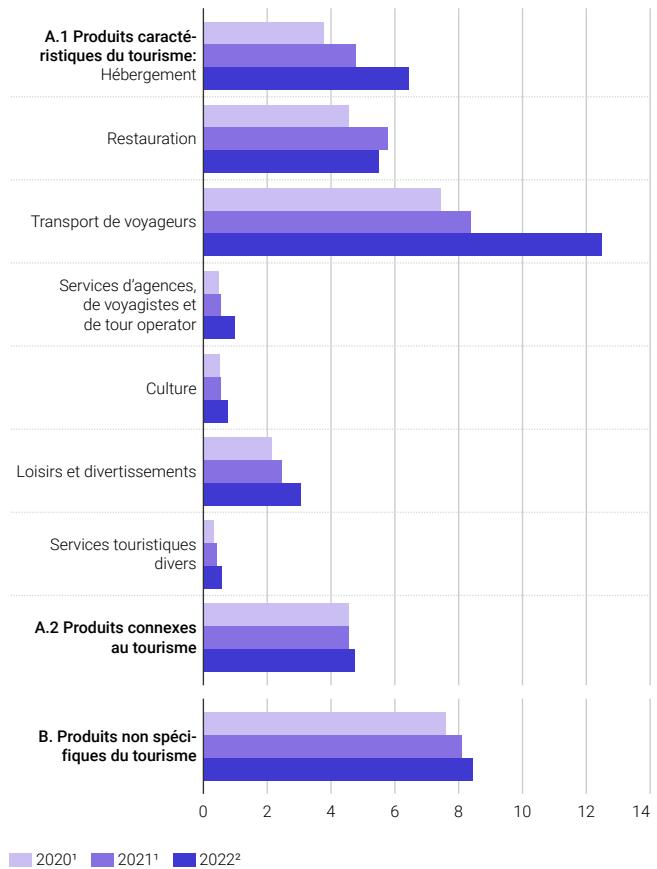
Le domaine de la restauration dans les hôtels et restaurants a connu une dynamique différente. Il a affiché une forte croissance en 2021 (+26,8%), suivie d'un léger recul en 2022 (-4,8%). Dans le domaine du transport de voyageurs, la demande a augmenté de 12,3% en 2021, pour s'envoler en 2022 (+49,2%).

Dépenses touristiques, par produit, de 2020 à 2022

G4.2

En milliards de francs

A. Produits de consommation

¹ Valeurs révisées² Valeurs provisoires

Source: OFS – Indicateurs annuels du compte satellite du tourisme

© OFS 2024

4.3 Emplois dans le tourisme

Les emplois dans le tourisme ont représenté un total de 166 627 équivalents plein temps (EPT) en 2022, alors que ce chiffre se situait à 149 903 en 2020 et à 161 524 en 2021. L'augmentation a ainsi comporté 7,8% en 2021, la reprise après la pandémie se ralentissant en 2022 (+3,2%). Ainsi, l'emploi dans le secteur touristique a augmenté de 11,2% entre 2020 et 2022.

Sa part dans l'emploi total en Suisse se montait à 3,6% en 2020, proportion qui a augmenté continuellement pour atteindre 3,8% en 2021 et 3,9% en 2022.

Étant donné que les services d'hébergement et de restauration sont des produits requérant beaucoup de main-d'œuvre, ils jouent un rôle prépondérant pour les emplois proposés dans le secteur.

L'évolution de l'emploi dans le domaine de l'hébergement affichait une tendance très positive en 2021 (+14,4%), qui s'est légèrement ralenti en 2022 (+10,7%), ce qui correspond à une augmentation totale de 26,6% entre 2020 et 2022.

Pour ce qui est de la restauration dans les hôtels et restaurants, elle a connu une croissance massive en 2021 (+26,8%), pour décroître de 4,8% en 2022, d'où une progression globale de 20,7% dans cette catégorie entre 2020 et 2022.

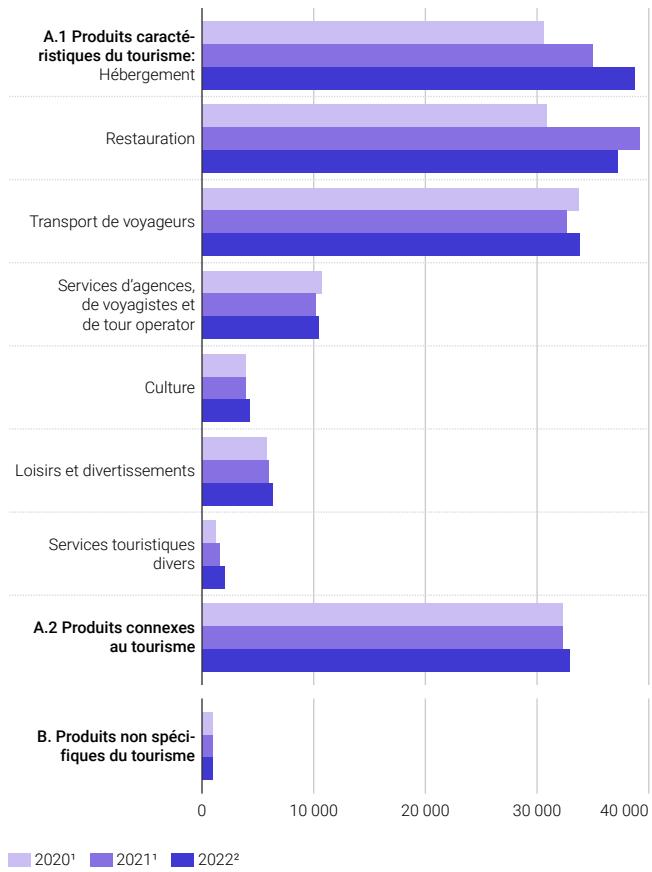
Dans le domaine du transport de voyageurs, la reprise a été plus lente. Si l'année 2021 a encore été marquée par une contraction (-3,2%), 2022 a connu une croissance de l'emploi de 3,7%. La même tendance est encore plus perceptible dans le cas des transports aériens. Alors que l'emploi dénotait encore un recul en 2021 (-10,5%), il a enregistré une légère hausse en 2022 (+1,4%).

Dans les services d'agences de voyages, de voyagistes et de guides de tourisme, l'emploi a continué de diminuer en 2021 (-5,2%), mais a augmenté en 2022 (+2,8%).

Emplois dans le tourisme, par produit, de 2020 à 2022 G4.3

En équivalents plein temps

A. Produits de consommation



¹ Valeurs révisées

² Valeurs provisoires

Source: OFS – Indicateurs annuels du compte satellite du tourisme

© OFS 2024

5 Indicateurs économiques

Ce chapitre présente des indicateurs apportant une contextualisation économique aux résultats des statistiques du tourisme. D'un point de vue économique, le choix de ces indicateurs se limite à des thèmes généraux importants.

5.1 Produit intérieur brut en termes réels

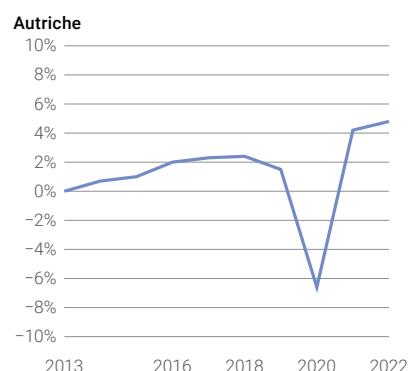
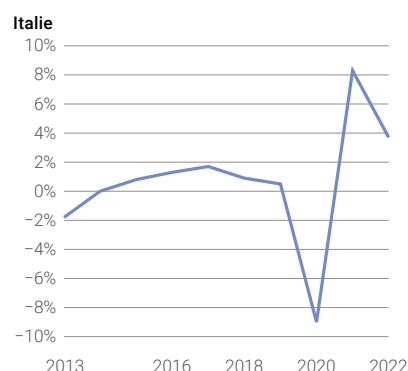
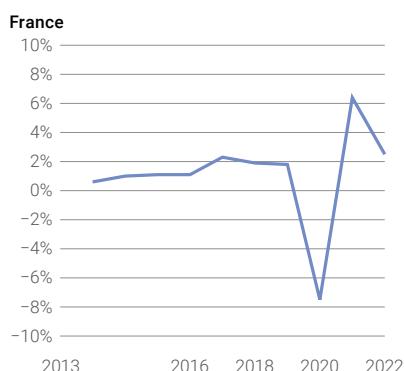
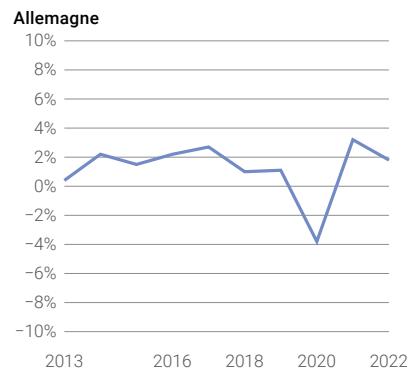
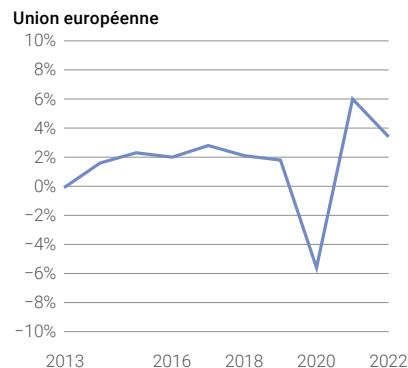
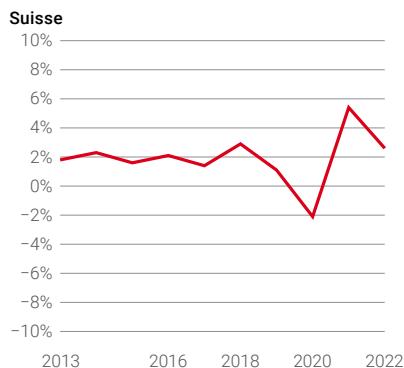
Au cours des dix dernières années, le PIB de la Suisse exprimé en termes réels (aux prix de l'année précédente) connaît des évolutions analogues à celui de l'UE (G5.1). Seule l'année 2013

représente une particularité. En effet, en 2013 la Suisse affiche une croissance du PIB de 1,8%, alors que l'UE enregistre un très léger recul de 0,1%. Avec le début de la crise du COVID-19 en 2020, le taux de croissance devient fortement négatif au sein de l'UE (-5,6%), tout comme en Suisse (-2,1%) mais de manière moins prononcée. Après une forte croissance en 2021 (+6,0% pour l'UE et +5,4% pour la Suisse), l'évolution en 2022 est moins prononcée (+3,4% pour l'UE et +2,6%¹ pour la Suisse).

Taux de croissance du produit intérieur brut

G5.1

Au prix de l'année précédente



Provisoire: France et Allemagne

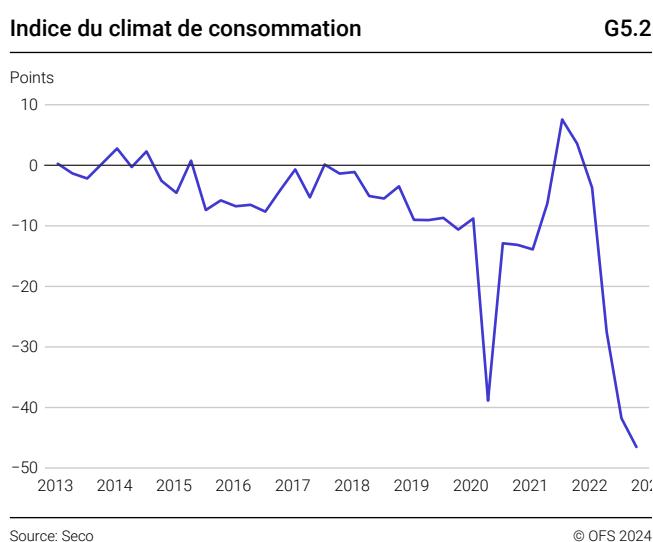
Sources: OFS – Comptabilité nationale, Comptes nationaux; Eurostat

© OFS 2024

¹ donnée provisoire

5.2 Indice du climat de consommation

Au cours de la dernière décennie, le climat de consommation a connu une évolution négative pour la plupart des années (G5.2). Les années 2013 (janvier et octobre), 2014 (avril) et 2017 (juillet) ont néanmoins affiché des valeurs nulles. En janvier et en juillet 2014 des valeurs positives ont même été enregistrées. L'indice baisse fortement à partir d'avril 2020, période durant laquelle les effets de la crise sanitaire liée au COVID-19 se font ressentir. Cette tendance négative perdure jusqu'en avril 2021, puis s'inverse à partir du mois de juillet mais seulement pour une courte durée. À partir de janvier 2022, la tendance s'inverse à nouveau et les mois d'avril, juillet et octobre connaissent des valeurs fortement négatives.

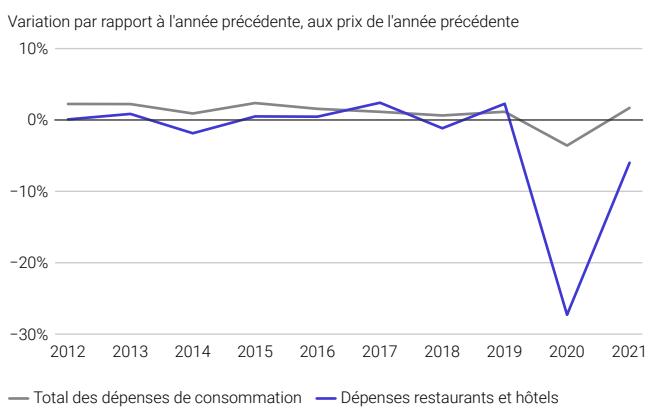


5.3 Dépenses de consommation finale des ménages

Si on compare, au niveau suisse, les dépenses totales de consommation nationale des ménages avec celles dédiées spécifiquement au secteur de la restauration et de l'hôtellerie, les dépenses dans ce secteur connaissent, de manière générale, une oscillation de leurs variations annuelles plus marquée au cours de la période de 2012 à 2021 (G5.3a). Les effets de la crise sanitaire liée au COVID-19 se font ressentir en 2020, le total des dépenses de consommation chute à -3,6% par rapport à 2019. Pour les dépenses dans les restaurants et hôtels, la baisse est plus drastique (-27,3%). En 2021, les dépenses de consommation des ménages redeviennent positives (+1,7%) alors que celles liées aux restaurants et hôtels restent encore fortement négatives (-6,0%). Alors que l'évolution des dépenses totales de consommation des ménages ne connaît qu'un seul résultat négatif durant cette période (-3,6% en 2020), celle concernant le secteur de la restauration et de l'hôtellerie en affiche quatre au total (en 2014; 2018; 2020 et 2021).

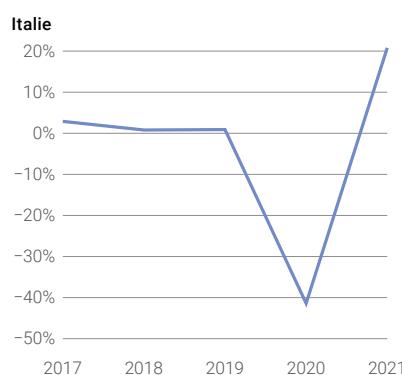
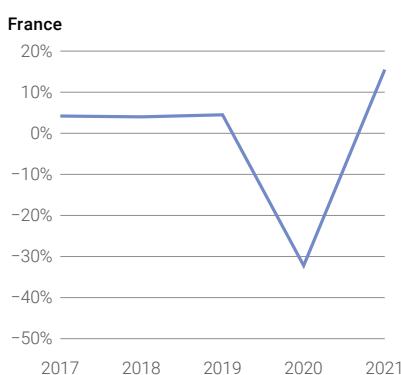
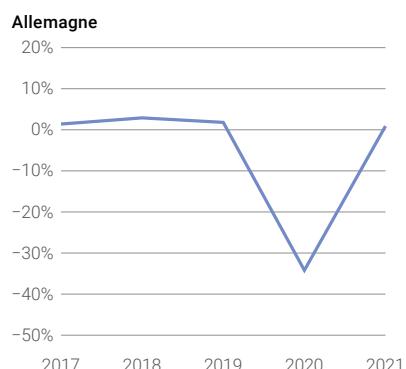
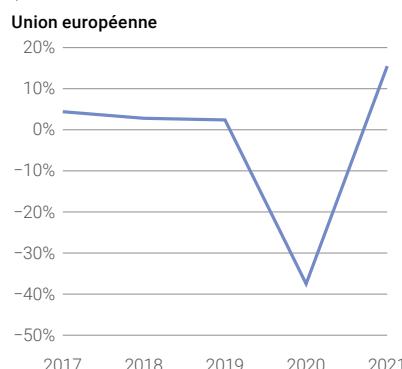
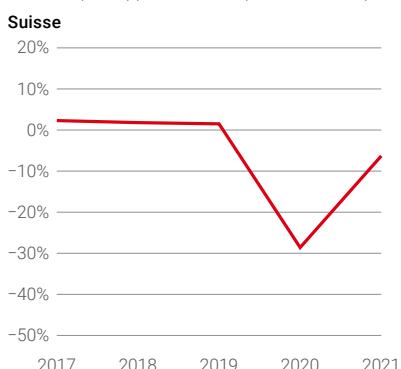
Entre 2017 et 2019, les dépenses des ménages suisses dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie (consommation intérieure) affichent une hausse, tout comme dans l'UE et les pays limitrophes de la Suisse. L'évolution des dépenses est toutefois moins élevée en Suisse et en Allemagne que dans les autres pays limitrophes en 2017. En 2018 et 2019 l'évolution des dépenses du secteur de la restauration et de l'hôtellerie est plus forte dans l'UE que les dépenses des ménages suisses. Avec l'arrivée de la pandémie de COVID-19, l'évolution des dépenses est fortement négative en 2020 dans l'UE, en Suisse et dans les pays limitrophes. La Suisse affiche un recul (-28,6%) toutefois moins fort que ceux des pays limitrophes et de l'UE (-37,5%). En 2021 les dépenses sont à nouveau en augmentation pour l'UE (+15,5%), l'Allemagne, la France et l'Italie. Seules la Suisse (-6,3%) et l'Autriche (-9,7%) connaissent encore des évolutions négatives.

Dépenses de consommation des ménages en Suisse (consommation nationale) G5.3a



Dépenses restaurants et hôtels en comparaison européenne (Consommation intérieure)**G5.3b**

Variation par rapport à l'année précédente, au prix de l'année précédente



Provisoire: France, Allemagne et Suisse

Sources: OFS – Comptabilité nationale, Comptes nationaux, Eurostat

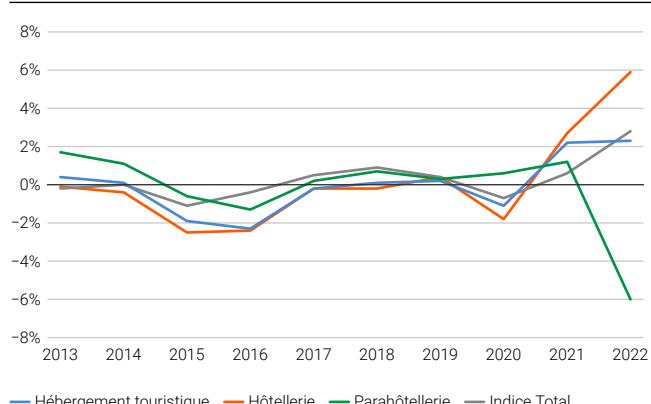
© OFS 2024

5.4 Indice suisse des prix à la consommation

Au cours des années 2013 à 2020, les prix dans le secteur de l'hôtellerie, à l'exception de l'année 2019 (+0,4%) ont continuellement baissé (G5.4). Les plus fortes baisses ont eu lieu en 2015 (-2,5%) et 2016 (-2,4%) ainsi qu'en 2020 (-1,8%). Toutefois, en 2021 (+2,7%) et surtout en 2022 (+5,9%), les prix augmentent fortement. En ce qui concerne les prix dans le secteur de la parahôtellerie, ils affichent une augmentation pour les années 2013 et 2014 avant de baisser au cours des années 2015 et 2016 (respectivement -0,6% et -1,3%). À partir de 2017 et jusqu'en 2021 une croissance continue des prix est observable avant un net recul de 6,0% en 2022. Plus globalement, les prix dans le secteur de l'hébergement touristique affichent rarement la même tendance que ceux de l'indice total des prix à la consommation. Ce sont parfois les écarts qui sont importants comme pour l'année 2016 (hébergement touristique: -2,3% / indice total: -0,4%) ou des évolutions inverses à l'instar de l'année 2017 (hébergement touristique: -0,2% / indice total: +0,5%). En 2020, ces indices affichent tous deux des baisses sensibles. Cependant en 2021, l'augmentation dans le secteur de l'hébergement touristique est bien plus forte (+2,2%) que celle de l'indice total (+0,6%). En 2022, l'écart entre l'indice total (+2,8%) et celui de l'hébergement touristique (+2,3%) s'amoindrit.

Indice suisse des prix à la consommation

Renchérissement annuel moyen, structure du panier-type 2020

G5.4

Source: OFS – Indice suisse des prix à la consommation (IPC)

© OFS 2024

Indice des prix à la consommation harmonisé: restaurants et hôtels

G5.5

Variation par rapport à l'année précédente



Source: Eurostat

© OFS 2024

5.5 Indice des prix à la consommation harmonisé

Entre 2018 et 2021 le renchérissement en Suisse dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie affiche une évolution à la hausse comprise entre 0,1% (2020) et 0,6% (2019). La hausse dans l'UE est beaucoup plus marquée sur cette même période (de +1,4% en 2020 à +2,2% en 2018; G5.5). Comparé à 2021, le renchérissement a fortement augmenté en 2022 en Suisse et dans les pays limitrophes. En Suisse l'évolution est toutefois plus modérée avec +2,5%. Les pays limitrophes affichent quant à eux des valeurs comprises entre +9,0% (Autriche) et +4,7% (France).

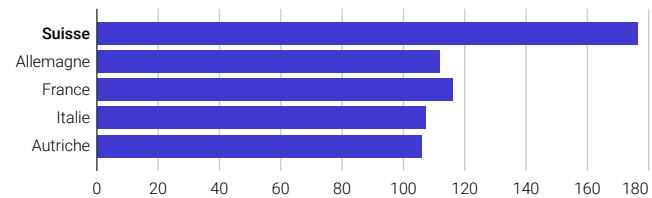
5.6 Indices des niveaux de prix en comparaison internationale

En 2022, le niveau de prix en Suisse dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie est supérieur de 76,2% par rapport à celui de l'UE (G5.6). Les pays limitrophes de la Suisse affichent un niveau de prix supérieur à celui de l'UE dans ce secteur, mais à un échelon toutefois inférieur à celui de la Suisse. Les écarts pour ces pays en comparaison avec l'UE s'échelonnent entre 6,0% pour l'Autriche et 16,0% pour la France.

Indice des niveaux de prix pour les restaurants et hôtels, en 2022

G5.6

Union européenne (UE27) = 100



Source: Eurostat

© OFS 2024

6 Remarques générales

6.1 Enquêtes

6.1.1 Considérations historiques concernant l'enquête sur l'hébergement touristique (HEST)

Le besoin de disposer d'une statistique de l'hébergement touristique des hôtes étrangers n'est pas récent. En 1851 déjà, des enquêtes portant sur le nombre de touristes visitant la Suisse pendant les belles périodes de l'année sont planifiées. Elles sont toutefois repoussées jusqu'en 1933 laissant les institutions locales et privées s'en occuper. Finalement, le 1^{er} novembre 1934, la Suisse se dote d'une statistique nationale du tourisme s'étendant à toutes les entreprises hôtelières comptant plus de deux lits pour hôtes et ce sans interruption jusqu'en 2003. En mai 2003, suite au programme d'allégement budgétaire du Conseil fédéral, l'Office fédéral de la statistique (OFS) annonce l'arrêt de la statistique de l'hébergement touristique à la fin de l'année en cours.

La nouvelle enquête a été réintroduite en 2005 sur la base d'un cofinancement entre l'OFS, les cantons, les régions et associations touristiques. La nouvelle enquête dénommée HESTA a pour but de produire une statistique optimisée avec un contenu simplifié et des processus modernisés. Celle-ci couvre l'hôtellerie, les terrains de camping et les auberges de jeunesse.

Néanmoins, depuis 2016, la statistique sur les auberges de jeunesse n'existe plus. Les établissements concernés sont intégrés selon les critères de la NOGA (Nomenclature Générale des Activités économiques) dans la statistique de l'hôtellerie ou de la parahôtellerie.

6.1.2 Considérations historiques concernant l'enquête de la parahôtellerie (PASTA)

À l'instar de l'enquête sur l'hébergement touristique (HEST), l'enquête sur la parahôtellerie a également été supprimée en 2003. Cette dernière a été réintroduite en 2016 selon des critères méthodologiques actuels.

Afin de répondre encore mieux aux critères de qualité exigés par la statistique publique, la définition de la population a été retravaillée, elle est désormais plus précise. Contrairement à l'ancien modèle utilisé jusqu'en 2003, la nouvelle enquête se concentre uniquement sur les objets exploités commercialement. Par ailleurs, elle ne prend désormais plus en compte les chambres d'hôtes ni les locations de longue durée.

De plus, grâce à un recensement national annuel, la nouvelle enquête couvre la totalité du territoire national alors que l'ancienne se référait uniquement aux chiffres de quelques cantons-clés. Il s'agit d'une enquête réalisée sur la base d'un échantillon d'unités représentatives. De ce fait, les résultats actuels sont fiables et ne sont plus basés sur des estimations.

Par conséquent et pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, les résultats entre la nouvelle statistique et l'ancienne, arrêtée en 2003, ne sont pas directement comparables.

6.1.3 Comportement en matière de voyages de la population résidante suisse

L'enquête sur le comportement en matière de voyages de la population résidante suisse a été réalisée pour la première fois en 1989. Elle a été répétée en 1998 et 2003 dans une conception différente et introduite sous cette forme en 2008 en tant qu'enquête continue. En 2022, quelque 3000 personnes âgées de six ans et plus, domiciliées en Suisse et choisies au hasard, ont été interrogées par téléphone sur leurs activités personnelles en matière de voyages au cours des derniers mois. Jusqu'en 2011, l'enquête se limitait aux personnes âgées de 15 ans et plus. Les questions portent sur la destination, le type d'hébergement, les moyens de transport utilisés, l'organisation du voyage, le nombre de nuitées ainsi que les dépenses.

Un voyage est défini comme une mobilité non quotidienne au cours de laquelle une personne quitte son environnement habituel pendant au moins trois heures (voyages d'une journée) et au plus 365 jours (voyages avec nuitées). Les changements de lieu liés à des activités régulières et répétées (une ou plusieurs fois par semaine) sont exclus.

Depuis 2020, une nouvelle méthode est utilisée. Les chiffres ont été recalculés à partir de l'année 2016 et les statistiques des années 2016 à 2022 peuvent donc être considérées comme une série chronologique.

Les différentes différences mentionnées dans le texte sont statistiquement significatives. En raison de la taille des échantillons, il se peut toutefois que cela ne soit pas le cas pour toutes les différences illustrées dans les graphiques, sans exception.

6.1.4 Remarques méthodologiques concernant la statistique de tourisme monétaire

L'Office fédéral de la statistique (OFS) produit depuis plusieurs années une statistique monétaire du tourisme, en collaboration avec le Secrétariat d'état à l'économie (Seco)¹. Alors que le compte satellite du tourisme (Tourism Satellite Account, TSA) représente la statistique de synthèse de base pour la mesure de l'impact économique du tourisme, les indicateurs du TSA permettent d'obtenir rapidement et sous une forme simplifiée les premières estimations des agrégats² pour les principaux produits du tourisme.

Le compte satellite du tourisme ne traite que de la valeur ajoutée directe, et non de la valeur ajoutée dite indirecte. La valeur ajoutée résulte de la déduction des consommations intermédiaires de la valeur de production brute. La valeur ajoutée directe correspond à la valeur ajoutée générée lors de la production des produits qui font l'objet de l'utilisation touristique directe (p. ex. utilisation touristique des téléphériques et autres moyens de transport par câble). La valeur ajoutée indirecte mesure en revanche la valeur ajoutée engendrée par la production des biens et services nécessaires à l'obtention des produits touristiques (p. ex. la production des câbles utilisés pour les téléphériques).

6.2 Diffusion des données

Les données provisoires de l'hôtellerie sont diffusées mensuellement via un communiqué de presse ou une newsmail et sont mises en ligne 25 jours ouvrables après le mois sous revue. Les chiffres définitifs de l'année écoulée sont également diffusés au début de l'année suivante. Les données provisoires concernant la parahôtellerie (logements de vacances, hébergements collectifs et terrains de camping) sont diffusées trimestriellement via une newsmail et mises en ligne, tandis que les données définitives annuelles paraissent dans un communiqué de presse ainsi que sur internet. En effet, les données pour les terrains de camping – collectées par le biais de l'enquête de l'hôtellerie – relèvent de la parahôtellerie en matière de diffusion. En ce qui concerne l'enquête sur le comportement en matière de voyages de la population suisse, elle est effectuée sur une période d'une année civile et les résultats sont publiés une fois par année. Les indicateurs annuels du compte satellite du tourisme sont également diffusés annuellement.

6.3 Signes utilisés dans les tableaux

- (-) chiffre non indiqué par manque de fiabilité statistique
- (e) chiffre basé sur des données estimées
- (d) chiffre basé sur des données définitives
- (p) chiffre basé sur des données provisoires
- ... chiffre non indiqué car non pertinent ou non disponible
- X chiffre non indiqué en raison de la protection des données

La somme des pourcentages et des chiffres absolus indiqués dans les tableaux et les graphiques diffèrent parfois de 100% ou du total des données du fait que les chiffres ont été arrondis.

¹ Cf. Compte satellite suisse du tourisme de la Suisse, 2001 et 2005, le système suisse des comptes satellites du tourisme ainsi que indicateurs annuels du compte satellite du tourisme – rapport méthodologique, Actualités OFS, OFS, Neuchâtel, 2010.

² valeur ajoutée brute, demande et emploi

Glossaire

Arrivées: nombre d'hôtes (enfants compris) qui passent une ou plusieurs nuits dans un établissement de l'hôtellerie ou de la parahôtellerie.

Chambres:

Chambres disponibles: nombre de chambres dans les établissements ouverts, en moyenne de la période considérée.

Chambres recensées: nombre de chambres dans les établissements recensés, en moyenne de la période considérée.

Dépenses de consommation des ménages suisses: les dépenses de consommation des ménages suisses correspondent à toutes les dépenses consacrées par les ménages à l'achat de biens et de services de consommation (hors taxes, impôts, dons, envois de fonds et autres débours) en Suisse. La consommation finale des ménages représente donc la valeur des biens et services utilisés pour la satisfaction directe des besoins humains.

Établissements

Établissements ouverts: nombre d'établissements ouverts au moins un jour pendant le mois sous revue, en moyenne de la période considérée.

Établissements recensés: nombre d'établissements recensés (ouverts ou temporairement fermés) pendant le mois sous revue, en moyenne de la période considérée.

Établissements de cure: lieux de soin offrant des prestations de service similaires aux hôtels, sans financement public. Exemples: maisons de cure médicalisées, cliniques thérapeutiques, cliniques d'altitude, cliniques pour rhumatisants, établissements thermaux.

Durée de séjour: nombre de nuits en moyenne passées dans un établissement de l'hôtellerie ou de la parahôtellerie. La durée de séjour se calcule en divisant le nombre de nuitées par le nombre d'arrivées.

Grande région (7): la nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS) est un découpage territorial destiné à faciliter les comparaisons entre pays, ou entre régions, d'un même ensemble. Utilisée par Eurostat, elle subdivise donc le territoire économique de l'union européenne (UE) en différents niveaux régionaux. Sur cette base, la Suisse se fractionne en sept grandes régions:

1 Région lémanique:	Vaud, Valais, Genève
2 Espace Mitteland:	Berne, Fribourg, Soleure, Neuchâtel, Jura
3 Suisse du Nord-Ouest:	Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie
4 Zurich:	Zurich
5 Suisse orientale:	Glaris, Schaffhouse, Appenzell Rh.-Ext., Appenzell Rh.-Int., Saint-Gall, Grisons, Thurgovie
6 Suisse centrale:	Lucerne, Uri, Schwytz, Obwald, Nidwald, Zoug
7 Tessin:	Tessin

Hébergement touristique: se réfère à toute infrastructure exploitée à des fins commerciales et destinée à assurer régulièrement l'hébergement de touristes (hôtels, établissements de cure, logements de vacances, hébergements collectifs, terrains de camping).

Hôtellerie: comprend les types d'hébergement «Hôtels» et «Établissements de cure».

Hôtels: sont considérés comme hôtels des établissements offrant un hébergement accompagné de plusieurs prestations de service, telles qu'un service de nettoyage des chambres ou une réception. Exemples: hôtels, motels, pensions, auberges avec possibilité d'hébergement, etc.

Indice des niveaux de prix en comparaison internationale: l'indice des niveaux de prix permet de comparer les écarts de prix de biens et de services entre pays, en éliminant l'effet des taux de change. Autrement dit, ils comparent le niveau des prix dans certains pays avec le niveau moyen des prix d'un groupe de pays de référence (par exemple, l'UE). Ils sont calculés sur la base du quotient formé par la parité de pouvoir d'achat et le taux de change (en moyenne annuelle) et multiplié par 100.

Indice des prix à la consommation (IPC): l'IPC mesure l'évolution du prix d'un panier de biens et de services représentatifs de la consommation des ménages privés. Il sert à mesurer le renchérissement des biens et des services de consommation et la variation du pouvoir d'achat des ménages privés en Suisse. Autrement dit, il indique de combien les consommateurs doivent augmenter ou diminuer leurs dépenses pour maintenir le même volume de consommation malgré les variations de prix.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH): l'IPCH sert avant tout à comparer l'évolution des prix entre différents pays. Grâce à cet instrument, la Suisse dispose d'un indicateur qui lui permet de mesurer l'évolution des prix des biens de consommation et des services selon les mêmes critères que les pays de l'union européenne et de l'Association européenne de libre-échange (AELE).

Indice du climat de consommation: tous les trimestres, une enquête auprès de quelques 1200 ménages est mandatée par le Seco. Il s'agit là d'indications subjectives sur les appréciations et les attentes des ménages privés quant à la situation économique, leur situation budgétaire, l'évolution des prix, la sécurité de l'emploi, etc.

Lits

Lits disponibles: nombre de lits dans les établissements ouverts, en moyenne de la période considérée.

Lits recensés: nombre de lits dans les établissements recensés, en moyenne de la période considérée.

Nuitées: nombre de nuits passées par les hôtes (enfants compris) dans un établissement de l'hôtellerie ou de la parahôtellerie.

Parahôtellerie

Hébergements collectifs: établissements louant des lits dans des chambres collectives, qui se caractérisent par la possibilité de louer une place individuelle dans une chambre et non pas la totalité d'une chambre (cabanes de montagne, refuges, auberges avec dortoirs, etc.). Ce type d'hébergement inclut également les locaux loués comme un tout, destinés à accueillir des groupes (maisons de groupes ou de colonies de vacances, etc.).

Maisons et appartements de vacances: sont considérés comme logements de vacances exploités commercialement, les logements qui sont proposés pour un usage touristique (hébergement de courte durée) par l'entremise d'une organisation de promotion ou location (par ex. office du tourisme, plate-forme de réservations) et contre rémunération. Exemples: hébergements dans des maisons ou appartements de vacances, chalets, etc.

Terrains de camping: hébergements sur des terrains délimités, sur lesquels chacun peut installer une caravane, un mobile home ou une tente pour un séjour limité.

Pays de provenance: pays où les hôtes ont leur domicile permanent. L'expression «hôtes du pays» désigne les touristes domiciliés en Suisse, et l'expression «hôtes de l'étranger» les touristes domiciliés à l'étranger.

Produit intérieur brut (PIB): le PIB est une mesure de la performance d'une économie nationale au cours d'une année. Il mesure la valeur des biens et des services produits dans le pays pour autant qu'ils ne soient consommés pour produire d'autres biens et services. Autrement dit, il définit la valeur totale de la production de richesse effectuée par les agents économiques résidant à l'intérieur de ce territoire. Le PIB est calculé aux prix courants ainsi qu'aux prix constants d'une année donnée. À prix constants, l'évolution économique réelle est représentée sans tenir compte de l'influence des prix.

Produits caractéristiques du tourisme: produits qui sont indispensables à la satisfaction des besoins touristiques ou qui, sans le tourisme, ne seraient pas produits ou seulement en quantités insignifiantes. Principales composantes: hébergement, restauration dans les restaurants et les hôtels, transports de passagers.

Produits connexes au tourisme: produits qui jouent un rôle important dans la satisfaction des besoins touristiques. Exemples: commerce de détail, stations d'essence, santé, communication.

Produits spécifiques au tourisme: se réfèrent à l'ensemble des produits caractéristiques du tourisme et aux produits connexes au tourisme.

Région touristique (13): sur décision de la Conférence des directeurs d'offices de tourisme régionaux de Suisse (CDR), le territoire suisse, en tant que pays touristique, est structuré en treize régions touristiques principales:

1 Grisons:

canton des Grisons.

2 Suisse orientale:

cantons de Glaris, d'Appenzell Rhodes-Extérieures, d'Appenzell Rhodes-Intérieures, de Thurgovie, de Schaffhouse (sans une partie du district de Schaffhouse); canton de Saint-Gall (sans une partie de l'arrondissement électoral de See-Gaster).

3 Région zurichoise:

cantons de Zurich, de Zug; canton d'Argovie: commune de Baden; canton de Schwyz: district de Höfe et partie du district de March; canton de Saint-Gall: parties de l'arrondissement électoral de See-Gaster; canton de Schaffhouse: partie du district de Schaffhouse.

4 Lucerne/Lac des Quatre-Cantons:	cantons de Lucerne, d'Uri, d'Obwald, de Nidwald; canton de Schwyz (sans les districts de Höfe et sans une partie de March).	Taux net d'occupation des lits: nombre de nuitées divisé par la capacité totale nette de lits de la période considérée, exprimé en pourcent. (La capacité nette de lits est le nombre de lits d'un établissement pendant le mois sous revue multiplié par le nombre de jours d'ouverture de cet établissement pendant ce mois).
5 Région bâloise:	cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne.	Taux de change: le taux de change exprime le rapport d'échange entre deux monnaies.
6 Région Berne:	canton de Berne: arrondissement administratif de l'Emmental, de l'Oberaargau, de Bern-Mittelland, de Frutigen-Niedersimmental, d'Interlaken-Oberhasli, d'Obersimmental-Saanen et de Thoune.	Transport individuel motorisé: le transport individuel motorisé comprend les voitures, les motos, les vélomoteurs et les camping-cars.
7 Jura & Trois-Lacs:	cantons de Neuchâtel, du Jura; canton de Berne: arrondissements administratifs du Jura bernois, de Biel/Bienne et du Seeland.	Transports publics terrestres: les transports publics terrestres comprennent les trains, les bus, les cars postaux, les trams et les métros.
8 Région lémanique (Vaud):	canton de Vaud.	UE (Union Européenne): composition de l'UE au 1 ^{er} janvier 2022.
9 Genève:	canton de Genève.	Valeur ajoutée brute: augmentation de la valeur des biens générée par le système productif, avant déduction des amortissements. La valeur ajoutée brute se calcule comme la valeur de la production brute (aux prix de base) moins la consommation intermédiaire (aux prix d'achat).
10 Valais:	canton du Valais.	Valeur de la production brute: valeur des biens et services produits dans le pays, aux prix de base.
11 Tessin:	canton du Tessin.	Voyage: un voyage est défini comme un déplacement au cours duquel une personne quitte son environnement habituel pour une durée de trois heures au minimum (voyage sans nuitée) et de 365 jours au maximum (voyage avec nuitées). Sont distingués les voyages courts, d'une à trois nuitées, des voyages longs, de quatre nuitées ou plus. Ne sont pas pris en considération les déplacements liés à des activités régulières et répétées (ayant lieu une ou plusieurs fois par semaine).
12 Région Fribourg:	canton de Fribourg.	Voyages professionnels: tous les voyages motivés par des raisons professionnelles, même si la personne interrogée ne fait qu'accompagner une autre personne de son ménage.
13 Région Argovie & Soleure:	canton d'Argovie sans la commune de Baden. Canton de Soleure.	Voyages privés: tous les voyages non professionnels tels que les excursions, les vacances, les visites, l'accompagnement, les pèlerinages ou les cures.
Saison touristique d'été:	de mai à octobre.	
Saison touristique d'hiver:	de novembre à avril.	
Taux d'occupation:	exprime le pourcentage de lits ou de chambres occupés dans un établissement de l'hôtellerie ou de la parahôtellerie.	
Taux brut d'occupation des chambres:	nombre de nuitées-chambres divisé par la capacité totale brute des chambres de la période considérée exprimée en pourcent. (La capacité brute des chambres est le nombre de chambres d'un établissement pendant le mois sous revue multiplié par le nombre de jours de ce mois.)	
Taux brut d'occupation des lits:	nombre de nuitées-chambres divisé par la capacité totale brute des lits de la période considérée exprimée en pourcent. (La capacité brute des lits est le nombre de chambres d'un établissement pendant le mois sous revue multiplié par le nombre de jours de ce mois).	
Taux net d'occupation des chambres:	nombre de nuitées-chambres divisé par la capacité totale nette de chambres de la période considérée, exprimé en pourcent. (La capacité nette de chambres est le nombre de chambres d'un établissement pendant le mois sous revue multiplié par le nombre de jours d'ouverture de cet établissement pendant ce mois).	

Programme des publications de l'OFS

En tant que service statistique central de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public. Il utilise plusieurs moyens et canaux pour diffuser ses informations statistiques par thème.

Les domaines statistiques

- 00 Bases statistiques et généralités
- 01 Population
- 02 Espace et environnement
- 03 Travail et rémunération
- 04 Économie nationale
- 05 Prix
- 06 Industrie et services
- 07 Agriculture et sylviculture
- 08 Énergie
- 09 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Sécurité sociale
- 14 Santé
- 15 Éducation et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable, disparités régionales et internationales

Les principales publications générales

L'Annuaire statistique de la Suisse



L'Annuaire statistique de la Suisse de l'OFS constitue depuis 1891 l'ouvrage de référence de la statistique suisse. Il englobe les principaux résultats statistiques concernant la population, la société, l'État, l'économie et l'environnement de la Suisse.

Le Mémento statistique de la Suisse



Le mémento statistique résume de manière concise et attrayante les principaux chiffres de l'année. Cette publication gratuite de 52 pages au format A6/5 est disponible en cinq langues (français, allemand, italien, romanche et anglais).

Le site Internet de l'OFS: www.statistique.ch

Le portail «Statistique suisse» est un outil moderne et attrayant vous permettant d'accéder aux informations statistiques actuelles. Nous attirons ci-après votre attention sur les offres les plus prisées.

La banque de données des publications pour des informations détaillées

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, vous pouvez passer commande par téléphone (+41 58 463 60 60) ou par e-mail (order@ bfs.admin.ch). www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Catalogues et banques de données → Publications

Vous souhaitez être parmi les premiers informés?



Abonnez-vous à un Newsmai et vous recevrez par e-mail des informations sur les résultats les plus récents et les activités actuelles concernant le thème de votre choix.
www.news-stat.admin.ch

STAT-TAB: la banque de données statistiques interactive



La banque de données statistiques interactive vous permet d'accéder simplement aux résultats statistiques dont vous avez besoin et de les télécharger dans différents formats.
www.stattab.bfs.admin.ch

Statatlas Suisse: la banque de données régionale avec ses cartes interactives



L'atlas statistique de la Suisse, qui compte plus de 4500 cartes, est un outil moderne donnant une vue d'ensemble des thématiques régionales traitées en Suisse dans les différents domaines de la statistique publique.
www.statatlas-suisse.admin.ch

Pour plus d'informations

Centre d'information statistique

+41 58 463 60 11, info@ bfs.admin.ch

La présente publication décrit les résultats des statistiques du tourisme en Suisse établies par l'OFS pour l'année 2022. La première partie est consacrée à l'hébergement touristique, constitué d'une part de la statistique de l'hôtellerie et d'autre part de celle de la parahôtellerie. La deuxième partie de cette publication concerne l'enquête 2022 sur le comportement en matière de voyages de la population suisse. Les indicateurs annuels du compte satellite du tourisme, en troisième partie, renseignent sur des valeurs mesurant l'influence économique du tourisme en Suisse. Quant à la quatrième partie, elle présente une série d'indicateurs économiques permettant de contextualiser dans un cadre plus large les résultats des statistiques du tourisme.

En ligne

www.statistique.ch

Imprimés

www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique
CH-2010 Neuchâtel
order@bfs.admin.ch
tél. +41 58 463 60 60

Numéro OFS

1072-2200

ISBN

978-3-303-10482-8

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) n° 8 «**Travail décent et croissance économique**», de l'Agenda 2030 des Nations Unies. En Suisse, c'est le système d'indicateurs MONET 2030 qui assure le suivi de la mise en œuvre de ces objectifs.



Système d'indicateurs MONET 2030

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Développement durable → Système d'indicateurs MONET 2030

**La statistique
compte pour vous.**

www.la-statistique-compte.ch